

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

# LE PROPAGATEUR DES BONS LIVRES

BULLETIN

BI-MENSUEL



DE LA LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH

Un bon livre est un ami : n'en ayons que d'excellents.

Abonnement : 25 centins par an.

CADIEUX &amp; DEROME, ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES, 1603, RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL.

## HOMMAGES A LOUIS VEUILLOT

AVEC UNE PRÉFACE ET DES NOTES

PAR EUGÈNE VEUILLOT

UN FORT VOLUME IN-8 DE 650 PAGES—PRIX FRANCO..... \$1.88

### PRÉFACE

Ce livre, ou plutôt ce recueil, est fait pour des amis. Cependant, au point de vue de l'histoire religieuse de ce temps et de la force des principes, il contient des renseignements et des enseignements d'un intérêt général et d'une valeur particulière. Il ne montre pas seulement ce qu'à été Louis Veillot, quelle influence il a pu exercer, quels services il a rendus, il montre aussi ce que veulent les catholiques, comment les jugent leurs adversaires et leurs ennemis. La première démonstration est surtout faite par les lettres où Louis Veillot et son œuvre sont si noblement loués; la seconde est plus spécialement par le langage qu'ont tenu, sur l'œuvre et l'ouvrier, les journaux français et étrangers des divers partis.

Louis Veillot est mort le 7 avril 1883. Depuis trois ans il se taisait. Sa voix avait retenti dans la presse pour la dernière fois le 19 mai 1880. "Une grande douleur, disait-il, vient d'atteindre l'Eglise de France : l'éminent cardinal Pie est mort." Puis il donnait quelques détails sur la fin de l'illustre évêque, de ce serviteur zélé qui, ayant "toujours su ce que Dieu voulait de lui," et s'étant toujours appliqué à le faire, avait terminé "en paix sa vie dans cette fidèle lumière."

En écrivant avec effort ces quelques lignes attristées et confiantes, Louis Veillot voulait revenir sur un sujet si cher à son esprit et à son cœur : il voulait rappeler ce que le cardinal Pie avait été comme écrivain, comme évêque, comme docteur. Sa santé, de plus en plus atteinte, ne lui permit pas ce travail, qui eût été une consolation et presque une joie. Son dur labeur était achevé. Il ne lui restait plus qu'à souffrir et à prier. La prière lui fit accepter facilement le souffrance. Mgr Lamaze, évêque d'Olympe, qui le vit alors, nous écrivait trois ans plus tard, de l'Océanie : "J'eus l'honneur d'être admis près de votre frère, déjà bien fatigué. Je trouvais dans cet héroïque défenseur de l'Eglise tant de grandeur, tant de modestie, et une si douce résignation dans la souffrance, que dès lors je me disais : "C'est un saint."

Les temps troublés comme les nôtres sont prompts à l'oubli. Tout entier aux luttes à la fois violentes et mesquines du jour, on ne s'inquiète guère des combattants de la veille. Celui qui se tait ne vit plus. Les journalistes sont particulièrement soumis à cette loi. Nous savions bien cependant qu'elle ne pouvait atteindre Louis Veillot. Il avait fait une œuvre trop grande et trop féconde pour être oubliée. Mais le souvenir de ses combats et l'éclat de ses services ne s'étaient-ils pas affaiblis ?

Non, Louis Veillot était toujours présent : il n'avait pas cessé d'être secourable aux bons et redoutable aux méchants. S'il s'était tu, ses écrits et ses exemples avaient parlé. Ils parlent encore. L'effet que produisit la nouvelle de sa mort montra qu'il était de ceux qui ne meurent point. Le catholique militant qui, relevant de sottes paroles, avait répondu avec une si tranquille fierté : "Je suis quelqu'un du peuple chrétien," reçut les hommages de toute la chrétienté. L'*Univers*, pendant des semaines et des mois, ouvrit ses colonnes à des témoignages de regrets, d'admiration, de reconnaissance, venus de partout, et où les plus grands et les plus humbles s'unissaient dans l'expression d'un même deuil.

"Quelle explosion de douleur et de joie!" nous écrivait un saint prêtre.

Ce triomphe était-il pour l'écrivain? On l'a dit, mais à tort. Il avait une bien autre grandeur, une bien autre portée. Tous ces prêtres, depuis le faite de la hiérarchie jusqu'au plus humble desservant; tous ces fidèles, depuis le roi jusqu'à l'ouvrier et à la servante, saluaient le grand défenseur de l'Eglise, celui qui n'avait jamais marchandé avec le devoir, jamais rien accordé à l'erreur, jamais faibli avec les principes. On glorifiait, non son génie, mais l'emploi qu'il en avait fait; et chacun, voyant son œuvre et la sachant durable, répétait : *Defunctus adhuc loquitur*.

La presse, où Louis Veillot comptait à côté d'élèves en pleurs et d'admirateurs enthousiastes, tant d'adversaires, d'ennemis, de jaloux, où il laissait tant de vaincus, la presse elle-même déclarait perdre en lui, non seulement "son maître," un écrivain "de race, plein de force et de vaillance," le "premier prosateur de ce temps," un "des esprits les plus vigoureux de ce siècle," mais aussi l'homme qui l'avait le plus honorée par la vigueur sereine des convictions et la fermeté du caractère. Ainsi parlèrent ceux mêmes qu'il n'avait cessé de combattre.

Les témoignages de l'ennemi ont, certes, leur valeur; cependant, quand il s'agit de l'œuvre d'un catholique que d'autres catholiques ont combattu, ce sont ses frères et surtout les juges de la foi qu'il faut entendre. C'est à ce tribunal que, déjà malade et tout en Dieu, Louis Veillot soumettait sa cause. "Si l'œuvre que j'ai faite est bonne, disait-il, il suffira que je n'y sois plus, on la verra bien... Maintenant l'opinion est faite; je n'ai rien à dire pour la défaire. Si elle s'abuse, elle ne pourra être corrigée qu'après que la mort aura passé sur moi."

L'opinion chrétienne, la seule à laquelle il pût songer, rendit le jugement que, sûr de ses intentions et fort des appuis qui lui avaient été donnés, il attendait. Son lit de mort fut glorieux, et par la bénédiction du Pape, donnée "de tout cœur," et par le grand concours de prêtres, de religieux, de religieuses, de fidèles, que l'on vit là prier et pleurer. Mais le peuple chrétien ne s'en tint pas à la prière. Il parla, il montra, avec ses guides et ses docteurs, que Louis Veillot, en même temps qu'il avait fait œuvre de guerre et protégé contre l'ennemi le terrain catholique, avait aussi donné en abondance des fruits d'édification, de paix et de salut. Ils sont là, ces témoignages, apportés spontanément de la France, de l'Europe, du monde entier. Sans les donner au complet, nous en avons formé ce gros volume.

C'est par la vérité que nous sommes libres, nous, catholiques; c'est la vérité qui nous donne la force et la paix. Or, que disent tous ces témoins, les uns illustres, les autres inconnus : cardinaux, évêques, missionnaires, prêtres de tout rang, religieux, religieuses que disent ces fidèles : rois, princes, soldats, écrivains, hommes politiques, hommes du monde, hommes du peuple? Tous ils disent que nul, en ce siècle, n'a été plus dévoué que Louis Veillot à la vérité; que nul aussi, dans sa sphère d'action,—et la sienne était grande,—ne l'a mieux servie.

Nous ne voulons pas analyser ici ce que nous donnons en entier dans les pages suivantes. Il suffira de citer quelques mots, pour indiquer le caractère général de cette manifestation, dont un

de nos archevêques, s'adressant à Mlle Elise Veillot, a dit : "Tout le peuple chrétien l'a pleuré et le pleure encore, comme tout le peuple d'Israël pleura jadis Judas Machabée. Et à cette heure où la lutte s'aggrave de plus en plus, de toute part aussi l'on s'écrie : *Pourquoi faut-il qu'il soit tombé, cet homme puissant qui savait le peuple de Dieu?*"

Le même prélat, dans cette même lettre, donne la raison de ce grand deuil : "C'est qu'en réalité l'Eglise n'a pas eu, dans ces tristes temps, de défenseur plus désintéressé et plus infatigable, plus vaillant et plus fort que votre illustre frère."

Sauf les termes, c'est partout le même témoignage. Quelques phrases prises entre mille autres semblables le prouveront : "Le coup qui vient de vous frapper atteint tous les vrais catholiques et tous les amis de l'Eglise.—Le jour de la récompense est venu pour cet incomparable athlète de la foi, pour le premier écrivain catholique de notre temps.—Nous prions pour ce grand chrétien qui a tant aimé l'Eglise, pour laquelle il a si vaillamment combattu.—J'offrirai le saint sacrifice pour ce grand ouvrier de Dieu.—Il a été pendant de longues années le champion de la sainte Eglise, avec un talent et un succès que le génie seul ne suffit pas à expliquer.—La Providence lui avait donné ce talent et ce caractère hors ligne afin de stimuler l'inertie des défenseurs de la sainte cause, de leur apprendre à parler aux adversaires, non pas avec la circonspection de l'accusé, mais avec la sévérité du juge et la fierté de l'athlète.—A dater de sa polémique, le point d'honneur s'est trouvé retourné : auparavant on n'osait guère s'avouer tout à fait catholique; depuis on éprouve quelque honte à se dire ennemi de l'Evangile et de la Croix.—De tous les chrétiens de notre temps, votre illustre frère fut, après Pie IX, celui que j'ai le plus admiré et le plus aimé.—C'est bien de lui qu'il est écrit dans le saint livre : *Ses œuvres le suivront au tribunal de Dieu*.—Cette mort est un deuil public pour toutes les congrégations religieuses, que ce puissant et redoutable champion de la vérité a défendues de toutes les tendresses de sa belle âme."

C'est l'œuvre de Louis Veillot dans son ensemble que louent ces témoins. D'autres précisent davantage, et disent ce qu'ils doivent plus particulièrement à "l'athlète inébranlable de la Papauté." "J'ai senti en le lisant le désir de mieux servir Dieu; il m'a affirmé dans la foi : qu'il en soit béni!—Si j'aime beaucoup l'Eglise romaine ma mère, si je suis attaché de toute la force de mon âme au siège et au successeur de saint Pierre, après Dieu, je le dois surtout à la lecture de Louis Veillot.—Je fais partie de cette foule très nombreuse d'âmes baptisées et d'hommes du monde à qui Louis Veillot a le mieux, en ce temps, fait apprécier la grande qualité de chrétien et de catholique.—Il a affirmé ma vocation au sacerdoce, et gravé profondément dans mon âme le respect et l'amour de la sainte Eglise romaine, de Notre Saint-Père le Pape et de toute la hiérarchie.—J'apprends de lui à aimer Rome.—Si j'aime ardemment l'Eglise, si le Pape a pris dans mon âme la place sacrée qu'il occupe, c'est à lui que je le dois.—C'est un livre de lui qui dès les bancs du collège m'a fait aimer la sainte Eglise.—C'est à Louis Veillot que je dois de n'avoir pas perdu l'amour et le don de la prière, même aux heures difficiles de la jeunesse. Que

Dieu lui rende au centuple tout le bien qu'il a fait à tant d'âmes ignorées de lui.—Il a été de nos jours le grand excitateur des âmes.—Ce sont ses livres et ses articles qui m'ont fait pencher vers le sacerdoce, quand j'étais encore hésitant entre l'Eglise et le monde.—Je lui dois mes plus douces joies intellectuelles, mes émotions sacerdotales les plus fortes, mes meilleures méditations.—Nul dans ce siècle ne poussait plus loin le zèle pour le règne du Christ.—Je n'ai pas cessé de puiser dans ce grand cœur l'amour de l'Eglise de Jésus-Christ et l'infailibilité de son chef suprême."

Combien d'autres textes montrent avec quelle vigueur soutenue et quel succès il a poussé les cœurs et les esprits vers Rome! Mais pouvait-on rendre ce signalé service sans soulever beaucoup d'inimitiés, beaucoup de haines, sans mettre contre soi les gallicans et leurs continuateurs, les libéraux? Non : l'on devait rencontrer cet obstacle, et il fallait le briser. Louis Veillot l'a brisé. Si c'est ce rude travail qui lui a donné le plus d'ennemis, c'est aussi celui dont il a été le plus glorifié, et c'était de toute justice, car nulle œuvre n'importait davantage, et, de plus il n'a combattu aucun catholique sans en souffrir profondément. Que d'efforts il a faits pour remplir son devoir! et combien de fois, pour ma part, voyant sa tristesse, ai-je dû lui dire : "Il le faut!"

Il le fallait. Nous en avons eu Louis Veillot vivant, la parole du Pape. Cela suffit. Mais cette besogne nécessaire, obligatoire, a-t-elle été bien faite? Comment en douter devant les encouragements que le rédacteur en chef de l'*Univers* a reçus pendant le combat, et les témoignages qui n'ont cessé d'honorer sa mémoire?

"Nous étions, disent les *Hommages*, sincères admirateurs de son génie, mais surtout de sa foi si pure, si ferme, si pleinement orthodoxe et romaine, ennemie de ces compromis libéraux qui tuent la vérité et conduisent aux abîmes.—Que d'autres ont vu dans le *Syllabus* le durus sermo! Lui, il y a trouvé sa lumière et sa plus grande force. S'il nous reste, en France, au milieu d'un libéralisme malsain, une élite d'esprits et de cœurs purs de toute hérésie révolutionnaire, c'est en grande partie à l'œuvre de Louis Veillot que nous le devons.—J'étais libéral; je lus Louis Veillot : les écailles tombèrent. Ma conversion faite acheva de s'affirmer à Solesmes, entre les mains de dom Guéranger.—Les gallicans une fois terrassés se couvrirent d'un masque et prirent le nom de libéraux. Nous savons avec quelle vigueur le formidable polémiste les a poursuivis. Les coups qu'il portait à l'erreur étaient mortels.—Il fallait une plume de génie pour nous arrêter sur la pente du libéralisme, et Louis Veillot fut cette plume : qu'il en soit béni!—Elevé dans l'erreur libérale, si je suis devenu si attaché à l'Eglise, c'est à Louis Veillot que je le dois.—Nous perdons le malin qui a renversé les dernières murailles du gallicanisme, et fait pénétrer dans tous nos rangs ce courant d'idées romaines qui font la force et l'unité du clergé français.—Nul plus que lui n'a contribué à terrasser le gallicanisme et le libéralisme dit catholique.—Il m'a inspiré, comme à tant d'autres, l'ardent amour de la doctrine romaine et la haine vigoureuse de l'erreur libérale.—Qui dans la chrétienté, après le Pontife immortel de Marie, contribua plus à guérir les blessures faites par le gallicanisme?"

quelle voix s'éleva plus retentissante en faveur de l'infailibilité doctrinale des Papes?—Louis Veuillot—c'est toute une communauté qui parle et qui signe—a toujours été le champion indéfectible de l'orthodoxie pure et sans alliage, dans la discussion de toutes les questions qui intéressent l'Eglise et la France en notre siècle si tourmenté.—Il a été particulièrement redoutable « à la cauteleuse hérésie moderne du libéralisme doctrinale. Là est son œuvre essentielle. »—J'ai dû, comme plusieurs, aux écrits médités de notre incomparable polémiste de me guérir définitivement de l'illusion libérale.—Il s'est plus que personne signalé en défendant loyalement le monument de sagesse qui se nomme le *Syllabus*.—Il a vigoureusement combattu, au milieu d'inévitables contradictions, des préjugés funestes, enracinés parmi les croyants, et battu en brèche l'impunité et les théories du libéralisme..... Que Dieu lui donne au ciel sa récompense et bénisse la grande œuvre qu'il a fondée.

L'action de Louis Veuillot—tous les témoins le proclament—à donc été à la fois une action de piété et d'amour et une action doctrinale. Il a conduit les cœurs à Dieu et soumis les esprits à l'Eglise. Voilà pourquoi son œuvre s'est étendue partout et sera durable. On nous l'a écrit de l'Espagne, où il a reçu tant et de si nobles hommages; du Portugal, où de bons juges lui donnent une part notable dans la renaissance religieuse; de l'Irlande, de la Pologne, de l'Allemagne, de la Suisse, qui l'a si noblement honoré; de toute l'Europe; du Canada, où « son influence était immense » et où les plus solennels hommages lui ont été rendus; de deux Amériques, de l'Orient, de partout enfin où lutte l'Eglise.

Cette beauté littéraire qui ravissait les délicats, cette poésie suave et chaude qui saisissait les imaginations, cette pensée vigoureuse, droite et théologique, ces vues nouvelles et profondes qui soumettaient les intelligences, avaient en outre le rare mérite de se plier à toutes les formes de l'enseignement chrétien, à toutes les nécessités de la propagande. « Apôtre par ses écrits, nous écrivait un supérieur général de congrégation, comme le missionnaire l'est par sa parole, il ne portait pas seulement le plus vif intérêt à nos œuvres: il était pour elles une lumière et une force. Les articles de l'*Univers*, traduits dans nos modestes publications, ont puissamment contribué à l'évangélisation du nouveau monde. » Et que d'autres remerciements nous sont arrivés des pays de mission!

Ces témoignages sont grands. Louis Veuillot en a reçu de plus grands encore. Pie IX a dit de lui: « Veuillot a toujours été avec moi; c'est mon ami; c'est une colonne de l'Eglise. » Aussi, dans les circonstances les plus solennelles, ce grand pape l'a-t-il protégé par des actes publics, et le vit-on ratifier cette parole de l'un des évêques de nos fermes et les plus justement illustres de notre temps, Mgr Paris: « L'*Univers* est une grande institution catholique. » Pie IX mort, les encouragements de Rome ne cessèrent point. Lorsque Léon XIII, après son élection, daigna me

recevoir, son premier mot fut à l'honneur de mon frère et de son œuvre.

Louis Veuillot, dont on a prétendu faire un homme de rupture et de haine, a toujours voulu l'union: mais il la voulait dans la vérité. C'était pour convaincre, et non pour vaincre, qu'il combattait. Ce militant si redouté eût plus volontiers été un pacifique. Quiconque l'a connu sait avec quelle facilité, quel abandon, son cœur s'ouvrait, et combien il souffrit de certaines luttes. Montalembert l'indigna souvent, et cependant il ne put cesser de l'aimer. La haine n'entra jamais dans son cœur. Il frappait le méchant, il écrasait « la bête d'encre », pour protéger les bons et les faibles incapables de se défendre eux-mêmes, et non pour le plaisir de faire une exécution.

Dès 1841, au moment où il entra résolument et définitivement dans les combats de la presse, il écrivait: « Les hommes sont vraiment mes frères. Je les aime et je les plains, et il ne me viendrait jamais à la pensée d'en accuser un seul, si je n'espérais par là servir tous les autres et le servir lui-même. » Vingt-six ans plus tard, en relevant l'*Univers*, il exprimait le même sentiment: « Plaise à Dieu que jamais un mot tombé de mes lèvres ne puisse détourner les âmes! plaise à Dieu que jamais une défaillance ne nous empêche de prononcer le mot qui pourrait les éclairer! » Puis, lorsque déjà le mal qui devait nous le prendre l'étreignait, et qu'il jugeait en chrétien qui va mourir l'œuvre de sa vie, il remit avec son testament quelques notes où il disait: « Que tous ceux que j'ai combattus me fassent la grâce de comprendre que je n'ai rien écrit avec l'intention de nuire à leur âme et à leurs vrais intérêts; qu'au contraire, toutes mes intentions et tous mes efforts ont voulu les amener à la vérité, c'est-à-dire, à Dieu. »

Ces paroles, écrites à des dates diverses et dans des circonstances solennelles, suffiraient à démontrer qu'en dépit des vivacités, et, si l'on y tient, des virulences légitimes de sa polémique, la charité chrétienne dominait toujours sa pensée. Il aimait les âmes, et s'élevait avec une sainte indignation contre le mal pour les protéger, les sauver. Cet amour des âmes fut aussi la source et la règle de sa politique. Il voyait dans la vérité religieuse le vrai contrat social, et n'admettait pas qu'on pût servir la vérité politique en violant la loi de Dieu. « Le Christ, disait-il, est la solution de toutes les difficultés. »

Son œuvre a été vraiment catholique: partout elle a secondé, en servante dévouée et soumise, la cause de Dieu; partout elle est venue en aide aux chrétiens, encourageant les faibles, les relevant, donnant aux forts des forces nouvelles et plus grandes, indiquant la voie droite à ceux qui s'en écartaient; partout et toujours, sans se troubler des résistances, sans faiblir devant les obstacles, elle a proclamé la vérité intégrale.

Servir l'Eglise, la faire connaître, par conséquent la faire aimer, ce fut la vie de Louis Veuillot. Que ce soit aussi la vie de tous ceux qui portent son nom, et qui jamais ne cesseront ni de le pleurer ni de le bénir.

EUGÈNE VEUILLOT.

# CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME DE PARIS

## EXPOSITION

# DOGME CATHOLIQUE

## GRACE DE JÉSUS-CHRIST

### II EUCHARISTIE

Le T. R. P. G. M. L. MONSABRÉ

DES FRÈRES PRÊCHEURS

Carême 1884

1 Volume in-12 Prix Franco.....75 cts.

# L'ART D'UTILISER SES FAUTES

## D'APRÈS SAINT FRANÇOIS DE SALES

PAR LE P. JOSEPH TISSOT, MISSIONNAIRE DE SAINT FRANÇOIS DE SALES

TROISIÈME ÉDITION

Un volume in-32 de 264 pages—Prix franco, 40 cts.

### LETRES APPROBATIVES.

MON BIEN CHER PÈRE,

Je vous remercie de votre pieux et précieux présent. Je me garderai bien toutefois de vous envoyer une approbation. L'œuvre de saint Docteur, votre Père, a reçu, dans son universalité, un suffrage qui lui permet de se passer de tous les autres: mais je ne saurais trop applaudir au but spécial de votre opuscule, et parmi les fleurs dont surabonde le jardin de ce grand conducteur des âmes, vous ne pouviez faire un choix plus approprié au besoin journalier de tous ceux qui veulent sincèrement aimer et servir Dieu: car *in nullis offendimus omnes* (JAC. III, 2), et *septies cadet justus* (Prov. xxiv, 16). Apprendre à utiliser nos chutes elles-mêmes et nos défauts, est donc un des plus signalés services qui puissent nous être rendus.

Recevez l'expression de mes bien affectueux sentiments.

† J.-M. CARD. CAVEROT,

archevêque de Lyon.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Je ne saurais vous exprimer tout le plaisir et le bien que m'a faits la lecture de votre précieux ouvrage, *l'Art d'utiliser ses fautes*. Vous appelez l'attention sur un point très important de la vie chrétienne, et malheureusement trop ignoré.

Comme cette doctrine, si sûre d'ailleurs, va bien à notre pauvre humanité! Comme elle est utile et consolante! En pharmacie, avec des poisons mortels, on a su composer des remèdes efficaces. C'est ce que fait votre cher petit livre avec le véritable poison du péché. Vous apprenez à guérir les âmes et à les perfectionner avec ce qui les a blessées; vous les sauvez en vous servant de ce qui les a perdues. N'est-ce pas couper la tête d'Holopherne avec son propre glaive, et faire mourir Aman, l'orgueilleux Aman, sur le gibet même qu'il avait préparé à l'humble Mardochee?

Vous avez su découvrir dans saint François de Sales les pages les plus belles, les plus encourageantes. Vous lui laissez très souvent la parole: on est heureux de l'entendre. Vous avez su faire écho à sa voix, et mettre en lumière ce qu'il a dit et conseillé de plus ingénieux et de plus éblouissant sur le secret qui vous occupe. Beaucoup de maîtres de la vie spirituelle sont également cités par vous. Je ne suis rien de plus complet et de plus fort pour établir et mettre à la portée de tous une thèse aussi surprenante, qui a, de prime abord, toutes les apparences d'une contradiction et d'un sophisme.

Je bénis Dieu qui vous a inspiré la pensée de ce pieux recueil. Je vous en remercie de tout mon cœur. Il fera un grand bien. Je l'approuve avec bonheur, et je serai heureux de le donner, de le recommander et d'en être le propagateur dans mon Diocèse; car je ne vois pas là seulement un bon livre, mais une bonne, une excellente action.

Je désire que votre *Art* devienne le Manuel de toutes les personnes pieuses, et même de celles qui ne le sont pas: ce serait pour elles un moyen facile de l'être bientôt.

Recevez, mon Révérend Père, avec mes remerciements et mes félicitations, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

† P.-A., archevêque de Chambéry.

MON RÉVÉREND PÈRE,

J'ai lu avec un vif plaisir *l'Art d'utiliser ses fautes d'après saint François de Sales*. Sans avoir eu le temps d'apprécier toutes les richesses qu'il renferme, j'ai pu néanmoins me convaincre que l'ouvrage est excellent. Il est de nature à consoler le pécheur et à ranimer son courage. Le directeur des âmes y trouvera le moyen de rendre très fructueux le grand ministère de la miséricorde.

Le bonté de Dieu est le plus excellent de ses attributs. Elle s'épanche de son cœur sur la créature par les trois fleuves de la justice, de la libéralité et de la miséricorde infinies. Le fleuve de la miséricorde est le plus large et le plus beau, et c'est celui que vous nous faites contempler.

Je suis étonné qu'au milieu des nombreuses occupations de votre laborieux et saint apostolat, vous ayez encore trouvé le temps de composer cet ouvrage. Vous donnez un grand exemple au clergé. Je vous en félicite et en félicite la Congrégation de Saint-François-de-Sales.

Je fais les meilleurs vœux pour le succès de votre livre, et je vous bénis de tout mon cœur.

Recevez, mon très révérend Père, l'assurance de mon respectueux et affectueux dévouement.

† MICHEL, évêque de Maurienne.

MON CHER MISSIONNAIRE,

C'est avec une satisfaction toujours croissante que je vois les prêtres de mon bien-aimé Diocèse s'appliquer à faire connaître et aimer la doctrine de notre glorieux saint François de Sales. N'est-ce pas un devoir pour les enfants de faire valoir l'héritage de leur père? N'est-ce pas à nous, tout spécialement, de continuer son œuvre et de réaliser le vœu du Pape Clément VIII, en buvant à longs traits et en répandant de toutes parts les flots de cette suave doctrine dont nos montagnes ont abrité la source?

Ce devoir incombe plus qu'à personne aux Missionnaires établis à Annecy sous le vocable du plus aimable des Saints. En fondant leur pieuse Congrégation, Mgr Rey, mon prédécesseur, de vénérable mémoire, leur a assigné comme but principal l'étude des écrits de leur Bienheureux Patron. Je constate avec bonheur que votre Institut s'est montré fidèle à cette recommandation, et j'en vois une preuve de plus dans le nouvel ouvrage que vous me soumettez.

Votre *Art d'utiliser ses fautes* met en relief un des côtés les plus saillants de la doctrine de saint François de Sales. Comme vous le nommez fort bien, ce Saint est, par excellence, le *Docteur encourageant*. Chacun le sait, ou du moins le sent, et là est le secret du charme attaché à ses écrits. Mais on le comprend mieux que jamais en parcourant votre livre, et je lui appliquerai volontiers ce que notre Saint écrit de la contemplation:

## ŒUVRES

—DE—

# LOUIS VEUILLOT

Correspondance de Louis Veuillot, 2 vol. in-8.....	\$3.00
Une Gerbe, Fleurs cueillies dans les œuvres de Louis Veuillot, 1 vol. in-8.....	50
Historiettes et Fantaisies, 1 vol. in-12.....	88
Les Livres penseurs, 1 vol. in-12.....	88
Le droit du seigneur au moyen-âge, 1 vol. in-12.....	75
Le Parfum de Rome, 2 vol. in-12.....	1.75
Paris pendant les deux sièges, 2 vol. in-12.....	1.75
Çà et Là, 2 vol. in-12.....	2.00
La guerre et l'homme de guerre, 1 vol. in-12.....	88
Molière et Bourdaloue, 1 vol. in-12.....	75
Les Odeurs de Paris, 1 vol. in-12.....	1.00
Corbin et d'Aubecourt, 1 vol. in-12.....	50
Dialogues socialistes, 1 vol. in-12.....	75
L'honnête femme, 1 vol. in-12.....	75
L'abbé Charbonnel—Pensées de Louis Veuillot, 1 vol. in-12....	40

## CONFÉRENCES ECCLÉSIASTIQUES

— PRÊCHÉES —

DANS UN GRAND NOMBRE DE DIOCÈSES A PROPOS DES RETRAITES PASTORALES

— PAR LE —

Révérendissime Père LAURENT d'AOSTE

EX-PROCUREUR GÉNÉRAL

de l'ordre des Frères Mineurs capucins, Théologien au Concile du Vatican

2 Volumes in-8 Prix Franco \$3.00, Reliés en un volume \$3.50.

« La méditation est semblable à celui qui odore l'ail, la rose, le romarin, le thym, le jasmin, la fleur d'orange, l'un après l'autre distinctement; mais la contemplation est pareille à celui qui odore l'eau de senteur composée de toutes ces fleurs; car celui-ci, en un seul sentiment, reçoit toutes les odeurs unies que l'autre avait senties divisées et séparées, et il n'y a point de doute que cette unique odeur, qui provient de la confusion de toutes ses senteurs, ne soit, elle seule, plus suave et précieuse que les senteurs desquelles elle est composée, odorées séparément l'une après l'autre. » — (Théotimo, livre VI, chap. 5.)

De même, en lisant les Œuvres de l'auteur de Philothée, on trouve, à chaque page, des fleurs dont le parfum ranime et fortifie; mais de la réunion de tous ces textes dans l'harmonieuse synthèse que vous avez su réaliser, il s'exhale une quintessence d'encouragement qui reconforte jusqu'aux fibres les plus intimes de l'âme.

Votre livre se présentera donc comme un message consolateur envoyé par notre aimable Docteur « aux esprits découragés et aux cœurs abatus » (Is. I, 5), plus nombreux peut-être de nos jours qu'au temps d'Israël.

Les directeurs des consciences le liront avec le plus grand profit, et nul ne le pourra méditer sans être ranimé dans l'esprit de confiance et de ferveur.

Aussi je vous félicite, mon bien cher Père, de la bonne œuvre que vous avez faite en livrant au public ce nouveau fruit de vos travaux, et je lui souhaite, en le bénissant, de produire dans les âmes tout le bien que doit désirer votre cœur de Missionnaire de saint François de Sales.

† C. MARIE, évêque d'Annecy.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Je vous remercie cordialement de l'envoi que vous m'avez fait de votre opuscule intitulé : *l'Art d'utiliser ses fautes, d'après saint François de Sales*. Je vous remercie bien davantage encore de l'avoir composé. Vous rendez là un éminent service à une foule d'âmes qui, soit pour n'avoir pas bien compris les enseignements des Saints, et particulièrement ceux de notre bien-aimé évêque de Genève, soit plutôt pour manquer de courage à se dépandre d'elles-mêmes, se réduisent à un état d'angoisse, de tristesse, de découragement, de défiance, qui, s'il n'était guéri, serait pour les faire mourir, et les fait vivre du moins fort misérablement. Il y a de ces âmes dans toutes les conditions et parmi les personnes les plus pieuses.

Vous avez donc été bien heureusement inspiré d'aller chercher dans le vaste et riche jardin de notre incomparable Docteur, cette plante exquise et salutaire qu'éclairé par sa divine science et sa merveilleuse expérience, il a visiblement cultivée avec tant d'amour et de soin. Votre volume est petit, mais il est gros de doctrine; il est de plus excellentement bienfaisant; aussi me ferai-je une joie et un devoir d'en conseiller la lecture toutes les fois que j'en trouverai l'occasion.

Agréé, mon Révérend Père, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués en N.-S.

† CHARLES, év. d'Anthédon, auxiliaire de l'évêque de Poitiers.

LA DIVINE EUCHARISTIE

SUJETS

Pour l'adoration du Très-Saint Sacrement

EXTRAITS DES ÉCRITS

Du T.-R. P. EYMARD

FONDATEUR DE LA SOCIÉTÉ DU TRÈS-SAINTE SACREMENT

QUATRE VOLUMES IN-18 PRIX FRANCO..... \$1.63.

APPROBATIONS.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Je vous remercie de m'avoir communiqué la Vie et les Œuvres du R. P. Eymard. J'ai eu personnellement le bonheur de connaître cet excellent Religieux, et j'ai souvent remercié le Dieu de l'Eucharistie d'avoir pu, bien que dans une très-faible mesure, contribuer à la fondation de son pieux Institut. La vie du P. Eymard concorde admirablement avec les enseignements eucharistiques dont il a été l'apôtre; et on peut en toute vérité lui appliquer la parole de nos saints Livres : *Cœpi facere et docere*.

Dans ses discours et ses écrits, je me suis aperçu qu'il avait surtout commencé l'impénétrable thème de l'Evangile appliqué à l'Eucharistie. Les méditations que vous avez recueillies, mon révérend Père, feront très-grand plaisir aux âmes pieuses et ne pourront qu'accroître leur dévotion au Sacrement de l'autel.

Je souhaite à cette publication le légitime succès auquel elle a droit, et je vous prie, mon révérend Père, d'agréer l'expression de mes plus distingués et dévoués hommages en N.-S.

† FRANÇOIS  
ÉV. DE CARCASSONNE

Nous avons lu avec bonheur et soin la Première série de la Bibliothèque du Saint-Sacrement, publiée par les religieux du très-saint Sacrement. Or, non-seulement nous n'y avons rien trouvé qui ne soit conforme aux enseignements de l'Église et de la saine théologie sur ce Mystère de foi, mais tout nous y a paru rempli de l'esprit de Dieu; tout y respire la piété la plus douce, la plus vraie, la plus édifiante. On comprend mieux que jamais, en lisant ces pages, que l'adorable Eucharistie est le centre de tout dans le catholicisme, que c'est vraiment l'Evangile qui se renouvelle et se perpétue à travers le temps et l'espace.

Le R. P. Eymard paraît avoir été suscité de Dieu pour développer au milieu de nous cette grande dévotion par sa parole, par sa congrégation et par ses écrits. Il parlera encore, tout mort qu'il est; et ces belles reliques de sa pensée et de son cœur seront pour tous comme un jour de fête et un banquet perpétuel.

Donné à Tarbes, le 10 septembre 1871.

† P.-A. ÉV. DE TARBES.

DIRECTOIRE POUR L'ADORATION

L'ADORATION EN ESPRIT ET EN VÉRITÉ.

*Pater tales quærit qui odorant eum... in spiritu et veritate.*

Le Père cherche des adorateurs en esprit et en vérité.

JOAN. IV, 23.

L'adoration eucharistique a pour objet la divine Personne de Notre-Seigneur Jésus-Christ présent au très-saint Sacrement.

Il y est vivant, il veut que nous lui parlions, et il nous parlera.

Tout le monde peut parler à Notre-Seigneur. N'est-il pas là pour tous? Ne nous dit-il pas : *Venez tous à moi?*

Et ce colloque qui s'établit entre l'âme et Notre-Seigneur, c'est la vraie méditation eucharistique, c'est l'adoration.

Tout le monde en a la grâce. — Mais, pour y réussir et pour éviter la routine ou l'aridité de l'esprit et du cœur, il faut que les adorateurs s'inspirent de leur attrait de grâce ou des divers mystères de la vie de Notre-Seigneur, de la très-sainte Vierge ou des vertus des saints, afin d'honorer et de glorifier le Dieu de l'Eucharistie par toutes les vertus de sa vie mortelle, comme par celles de tous les Saints dont il fut la grâce et la fin, et dont il est aujourd'hui la couronne de gloire.

Regardez l'heure d'adoration qui vous est échue comme une heure du Paradis; allez-y comme on va au ciel, au banquet divin, et cette heure sera désirée, saluée avec bonheur; — entreprenez-en suavement le désir dans votre cœur; dites-vous : « Dans quatre heures, dans deux heures, dans une heure, j'irai à l'audience de grâce et d'amour de Notre-Seigneur; il m'a invité, il m'attend, il me désire. »

Quand vous avez une heure pénible à la nature, réjouissez-vous-en davantage; votre amour sera plus grand parce qu'il sera plus souffrant; c'est l'heure privilégiée qui sera comptée pour deux.

Quand par infirmité, maladie ou impossibilité, vous ne pourrez faire votre adoration, laissez votre cœur s'attrister un instant; puis mettez-vous en adoration en esprit et en union de ceux qui adorent dans ce moment; dans votre lit de souffrance, en voyage; ou durant ce travail qui vous retient, tenez-vous dans un plus grand recueillement pendant cette heure, et vous retirerez le même fruit que si vous aviez pu aller aux pieds du bon Maître; cette heure vous sera comptée, peut-être même doublée.

Allez à Notre-Seigneur comme vous êtes : ayez une méditation naturelle. — Épuisez votre propre fonds de piété et d'amour avant de vous servir de livres; aimez le livre impénétrable de l'humilité de l'amour. — Qu'un livre pieux vous accompagne pour vous remettre en bonne voie quand l'esprit s'égaré ou quand nos sens s'assoupissent, c'est très-bien; mais rappelez-vous que notre bon Maître préfère la pauvreté de notre cœur aux plus sublimes pensées et affections empruntées aux autres.

Sachez bien que Notre-Seigneur veut votre cœur et non celui des autres; il veut la pensée et la prière de ce cœur comme l'expression naturelle de notre amour pour lui.

C'est souvent le fruit d'un subtil amour-propre, de l'impatience ou de la lâcheté, de ne pas vouloir aller à Notre-Seigneur avec sa propre misère ou sa pauvreté humiliée; et c'est cependant ce que Notre-Seigneur préfère à tout, c'est ce qu'il aime, ce qu'il bénit.

Vous êtes dans l'aridité, glorifiez la grâce de Dieu, sans laquelle vous ne pouvez rien; ouvrez alors votre âme vers le ciel, comme la fleur ouvre son calice au lever du soleil pour recevoir la rosée bienfaisante.

Vous êtes dans l'impuissance la plus entière; l'esprit est dans les ténèbres, le cœur sous le poids de son néant, le corps souffrant; faites alors l'adoration du pauvre; sortez de votre pauvreté et allez demeurer en Notre-Seigneur, ou offrez-lui votre pauvreté pour qu'il l'enrichisse; c'est un chef-d'œuvre digne de sa gloire.

Mais vous êtes dans l'état de tentation et de tristesse; tout se révolte en vous; tout vous porte à quitter l'adoration sous prétexte que vous offensez Dieu, que vous le déshonorez plus que vous ne le servez; n'écoutez pas cette spécieuse tentation; c'est l'adoration du combat, de la fidélité à Jésus contre vous-même. Non, non, vous ne lui déplaitez pas; vous réjouissez votre Maître qui vous regarde, et qui a permis à Satan de vous troubler. Il attend de nous l'hommage de la persévérance jusqu'à la dernière minute du temps que nous devons lui consacrer.

Que la confiance, la simplicité et l'amour vous amènent donc à l'adoration.

II

Voulez-vous être heureux en l'amour? Vivez continuellement dans la bonté de Jésus-Christ toujours nouvelle pour vous; suivez en Jésus le travail de son amour sur vous. Contemplez la beauté de ses vertus la lumière de son amour, plutôt que ses ardeurs; en nous le feu de l'amour passe vite; mais sa vérité demeure.

Commencez toutes vos adorations par un acte d'amour, et vous ouvrirez délicieusement votre âme à son action divine. C'est parce que vous commencez par vous-mêmes que vous vous arrêtez en chemin; ou bien, si vous commencez par quelque autre vertu que l'amour, vous faites fausse route. Est-ce que l'enfant n'embrasse pas sa mère avant de lui obéir? — L'amour est la seule porte du cœur.

Mais voulez-vous être nobles en l'amour? Parlez à l'amour de lui-même; parlez à Jésus de son Père Céleste qu'il aime tant; parlez-lui des travaux qu'il a entrepris pour sa gloire, et vous réjouirez son cœur, et il vous aimera davantage.

Parlez à Jésus de son amour pour tous les hommes, et cela dilatera son Cœur et le vôtre de bonheur et de joie.

Parlez à Jésus de sa sainte Mère qu'il a tant aimée, et vous lui renouvellerez le bonheur d'un bon fils; parlez-lui de ses saints pour glorifier sa grâce en eux.

Le vrai secret de l'amour est donc de s'oublier comme le saint Jean-Baptiste pour exalter et glorifier le Seigneur Jésus.

Le vrai amour ne regarde pas ce qu'il donne, mais ce que mérite le bien-aimé.

Alors Jésus, content de vous, vous parlera de vous-même; il vous dira son amour pour vous, et votre cœur s'ouvrira aux rayons de ce soleil comme la fleur humide et refroidie par la nuit aux rayons de l'astre du jour. Sa douce voix pénétrera votre âme comme le feu pénètre un corps sympathique. Vous direz comme l'épouse des Cantiques : « Mon âme s'est liquéfiée de bonheur à la voix de mon bien-aimé. » — Vous l'écoutez alors en silence, ou plutôt dans l'action la plus suave et la plus forte de l'amour : vous viendrez en lui.

Car ce qui contrarie le plus tristement le développement de la grâce de l'amour en nous, c'est qu'à peine arrivés aux pieds du bon Maître, nous lui parlons de suite de nous, de nos péchés, de nos défauts, de notre pauvreté spirituelle; c'est-à-dire que nous nous fatiguons l'esprit par la vue de nos misères, nous attristons notre cœur sous la pensée de notre ingratitude et de notre infirmité; la tristesse amène la peine, la peine le découragement, et ce n'est qu'à force d'humilité, de peine et de souffrance que l'on sort de ce labyrinthe pour se retrouver libre devant Dieu.

Ne faites donc plus ainsi. — Mais comme le premier mouvement de l'âme détermine ordinairement toute l'action, faites ce premier mouvement vers Dieu, et dites-lui : « O mon bon Jésus, que je suis heureux et content de venir vous voir! de venir passer cette bonne heure avec vous, vous dire mon amour! Que vous êtes bon de m'avoir appelé! que vous êtes aimable d'aimer une aussi pauvre créature que moi! Oh! oui, je veux bien vous aimer! »

L'amour alors vous a ouvert la porte du Cœur de Jésus; entrez, aimez et adorez.

III

Pour bien adorer, il faut se rappeler que Jésus-Christ, présent dans l'Eucharistie, y glorifie et y continue tous les mystères et toutes les vertus de sa vie mortelle.

Il faut se rappeler que la sainte Eucharistie, c'est Jésus-Christ, passé, présent et futur.

Que l'Eucharistie est le dernier développement de l'Incarnation et de la vie mortelle du Sauveur.

Que Jésus-Christ nous y donne toutes les grâces : que toutes les vérités aboutissent à l'Eucharistie, et qu'on a dit tout en disant l'Eucharistie, puisque c'est Jésus-Christ.

Que la très-sainte Eucharistie soit donc notre point de départ dans la méditation des mystères, des vertus et des vérités de la religion. Elle est le foyer; ces vérités ne sont que des rayons. Partons du foyer, et nous rayonnerons.

Quoi de plus simple que de trouver le rapprochement de la naissance de Jésus dans l'étable, avec sa naissance sacramentelle sur l'autel et dans nos cœurs?

Qui ne voit que la vie cachée de Nazareth se continue dans la divine Hostie du Tabernacle, et que la Passion de l'Homme-Dieu sur le Calvaire se renouvelle au saint sacrifice à chaque moment de la durée et dans tous les lieux du monde?

Notre-Seigneur n'est-il pas doux et humble au Sacrement comme pendant sa vie mortelle?

N'est-il pas là toujours le bon Pasteur, le Consolateur divin, l'ami du cœur?

Heureuse l'âme qui sait trouver Jésus en l'Eucharistie, et en l'Eucharistie toutes choses!

LE LIVRE DE LA JEUNE FILLE EN VACANCES

Par l'auteur des PAILLETES D'OR.

14ÈME ÉDITION.

Un volume in-18 relié — Prix franco..... 60 cts.

LETTRES APPROBATIVES.

Je vous remercie de l'excellent Livre de la Jeune Fille en Vacances que vous m'avez adressé; il répond à l'un des besoins les plus réels de notre époque : — la préservation de l'enfance contre les mauvais entraînements du monde. — Les considérations qu'il renferme sont pleines de sagesse, et les conseils qu'il donne peuvent produire le plus grand bien. Puisse-t-il devenir le fidèle compagnon de notre chère jeunesse au temps des vacances où peuvent se perdre, en deux mois, tous les fruits d'une bonne année d'utiles études, et de pieuses ferveurs! — Je bénis le livre et l'auteur.

Bordeaux, le 18 juillet 1872.

† FERRINAND, Cardinal DONNET,  
archevêque de Bordeaux.

Je vous félicite de la publication du petit volume intitulé le Livre de la Jeune Fille en Vacances. Cet ouvrage comble une lacune, en traçant des règles sûres et donnant des inspirations aux jeunes filles qui se préparent aux devoirs, aux luttres et à l'apostolat de la vie. Je bénis l'auteur et les éditeurs, et je souhaite bon succès à leur travail.

Recevez l'expression de mon affectueux dévouement en N.-S.

Genève, le 2 mai 1872.

† GASPARD,  
Evêque d'Hebron, adm. de Genève.

Dans aucun temps il ne fut plus nécessaire qu'aujourd'hui de prémunir les jeunes personnes qui reçoivent une éducation chrétienne contre les funestes influences du monde. Votre livre me paraît très propre à remplir ce but. Il leur donne les règles les plus sûres pour maintenir en elles les saintes habitudes qu'elles ont contractées sous la direction de leurs pieuses maîtresses.

J'approuve donc de tout cœur votre Livre de la Jeune Fille en Vacances, et je désire qu'il soit dans les mains de toutes mes jeunes diocésaines.

Agréé, Monsieur, l'assurance de mes sentiments bien distingués.

Fréjus, le 20 mai 1872.

† JOSEPH-HENRI,  
évêque de Fréjus et Toulon.

Après avoir fait examiner soigneusement un livre soumis à Notre approbation et ayant pour titre : *Le Livre de la Jeune Fille en Vacances*, Nous ne l'approuvons pas seulement, mais Nous le recommandons expressément aux élèves des Pensionnats dirigés par Nos Sœurs de Nevers, comme répondant d'une manière remarquable au but que s'est proposé son pieux auteur.

Les jeunes personnes à qui il est destiné, y trouveront avec les prières et les saintes pratiques qu'elles ne doivent pas négliger pendant les vacances, d'excellents conseils pour ce temps périlleux.

Nevers, le 3 juin 1872.

† AUGUSTIN, évêque de Nevers.

# LES PETITES VERTUS ET LES PETITS DÉFAITS

## DE LA JEUNE FILLE

Par L'AUTEUR DES PAILLETES D'OR

18ÈME ÉDITION

Brochure in-18—Prix franco, 20 cts.

### CHAPITRE DIX-SEPTIÈME.

#### LE LUXE.

#### 66.—Qu'est-ce que le luxe ? Ses effets

On peut définir le luxe : l'emploi des biens qu'on possède soit à nourrir la vanité, soit à contenter la sensualité.

C'est principalement dans la toilette qu'il se manifeste.

Le luxe préfère le brillant au solide, le superflu à l'utile, l'utile enfin au nécessaire.

Nous ne voulons ici qu'indiquer ce vice, qui cause ordinairement la perte de l'âme, souvent la ruine des familles.

Voici seulement quelques lignes empruntées à M<sup>me</sup> de Maintenon dans les entretiens si sages qu'elle a laissés écrits pour les demoiselles de Saint-Cyr :

« On ne saurait trop vous dire, mes enfants, combien il y a de petitesse dans ce désir de la parure, quoiqu'il soit naturel aux personnes de notre sexe ; il est si humiliant, que celles qui aiment un peu leur réputation, même dans le plus grand monde, se gardent bien de laisser entrevoir ce faible, si elles l'ont, parce qu'il les ferait mépriser de tous.

« Les plus mondains estiment les filles qui méprisent leur beauté, et elle ne paraît jamais plus que lorsqu'on semble la négliger et qu'on n'affecte point de s'habiller à son avantage.

« Le désir de plaire est lui seul une source de péchés, surtout quand c'est par l'ajustement qu'on veut plaire. »

Un homme du monde a écrit, il y a peu de temps, ces lignes remarquables :

« Je suis allé dans les sociétés l'hiver dernier, et j'ai remarqué dans les habitudes des jeunes filles des changements qui ne m'ont pas paru heureux.

« Autrefois les jeunes filles étaient toutes vêtues d'étoffes blanches, fraîches, légères, flottantes, qui correspondaient merveilleusement aux idées d'innocence et de candeur ; cela faisait penser à des anges enveloppés dans leurs ailes.

« Elles n'avaient point de fleurs dans les cheveux, point de bijoux. Ces robes blanches n'étaient variées que par des ceintures roses, bleues, lilas. Tout le luxe de ces parures consistait en fraîcheur.

« Cela ne disait point qu'une jeune fille était riche, mais cela donnait à penser qu'elle était propre, soigneuse, jeune, innocente.

« Mais aujourd'hui les toilettes magnifiques, variées, et, pour ces deux raisons, ruineuses, mêlent d'autres idées aux idées riannes qu'inspire la vue d'une jeune fille. »

#### 67.—Causes de l'amour du luxe.

L'amour du luxe naît dans le cœur de la jeune fille avec sa première pensée ; il est une sorte de péché originel, dit le P. Berthier, et la vanité, qui lui sert d'aliment, sait, à nos yeux, lui ôter ce qu'il a de petit et d'humiliant, sous le nom de propriété, d'ordre et de bonne tenue.

1. Le luxe est le produit et l'aliment de la coquetterie, ce désir égoïste d'attirer tout le monde à soi sans rien donner soi-même.

Oh ! comme vous avez besoin qu'on vous le répète : Mêlez-vous du sentiment qui vous porte à vous parer pour plaire. Que de ridicules, que d'ennuis, que de remords vous vous épargnez !

Mêlez-vous surtout de ces fades et insipides compliments qui s'adressent à votre toilette, et qu'on ne vous fait bien souvent que pour avoir le plaisir malin de rire de votre crédulité.

Ayez assez d'esprit pour les renvoyer à votre modiste, qui les mérite bien mieux que vous.

Que votre miroir soit votre conseiller et non pas votre flatteur ou votre confident. Demandez-lui : Suis-je bien mise ? mais ne dites pas ce que vous diriez volontiers à tout le monde si vous osiez : *Vois comme je suis belle !*

2. Le luxe et le désir de paraître sont éveillés dans l'âme de la jeune fille par le vide de son esprit, par l'indigence de son cœur et par le refroidissement de l'esprit de famille.

Nous laissons aux maitresses et à la jeune fille réfléchie le soin de développer ces trois causes.

#### 68.—Remèdes contre le luxe.

D'après ce que nous venons de dire, on comprend que le remède à ce vice, qui fait perdre à l'âme son innocence et ôte même à l'extérieur cette grâce pleine de fraîcheur qui fait tout le charme de la jeunesse, serait l'attention à écouter la voix de la conscience qui dit : *Tu fais mal*, et le soin minutieux d'enlever fréquemment de son âme, par une bonne confession, tout ce qui blesse le regard de l'ange gardien.

La jeune fille qui cherche à plaire au bon Dieu est sûre de plaire à tout le monde.

Un autre remède se trouverait dans les affections suaves et fortes de la famille. La jeune fille qui se sent heureuse chez elle n'a presque pas de besoins.

Le monde est peu de chose pour celle à qui sa mère suffit.

Résumons par cet axiôme, qui plus tard devra nous servir de règle :

- La nature demande le nécessaire ;
- La raison veut l'utile ;
- Le bon goût y joint l'agréable ;
- L'amour-propre cherche le brillant ;
- La passion, le superflu.

## LA

# VIE CHRÉTIENNE D'UNE DAME DANS LE MONDE

Par le Révérend Père de RAVIGNAN

de la Compagnie de Jésus.

QUATRIÈME ÉDITION

Un volume in-12 de 325 pages. Prix franco 75 cts.

### CHAPITRE XVII

#### LE MARIAGE.

L'Eglise est nommée l'épouse de Jésus-Christ. Il l'a conquise par son sang, nous dit Saint-Paul ; et par sa grâce et son autorité il l'a établie pure et féconde, afin qu'elle donnât à la terre des enfants de bénédiction, et au ciel de glorieux élus.

L'indivisible unité est le caractère de l'alliance cimentée entre Jésus-Christ et son Eglise ; sa fin est d'engendrer, d'instruire et de diriger les vrais disciples de l'Evangile. Aussi l'apôtre Saint-Paul, dans son langage le plus élevé, voulant exprimer la dignité du mariage des chrétiens l'appelle un grand sacrement, parce qu'il signifie l'union de Jésus-Christ et de son Eglise, qu'il en représente le puissant caractère, et qu'il participe au même but, qui est celui de former des familles constantes dans la foi. C'est ce que devraient avoir fidèlement devant les yeux, pour ne l'oublier jamais, ceux que Dieu appelle à l'état du mariage. N'est-il pas évident que cette conformité de vues avec les conseils même divins est la meilleure garantie du bonheur vrai des époux au milieu de leurs graves obligations et des inévitables sollicitudes qu'elles amènent ? Hors de là, on subit le poids des incertitudes, des mécomptes et des pas-

sions humaines, sans retirer aucun fruit du secours et du remède que Dieu avait préparés dans sa bonté de père, en établissant cette union sacrée.

Il faut donc ici, d'une manière toute spéciale, faire dominer les pensées de la foi, s'identifier aux desseins du Créateur et du divin fondateur de l'Eglise ; il faut vouloir avant tout réaliser les fins essentielles du mariage, et fonder ou perpétuer une famille vraiment chrétienne.

Hélas ! ce n'est pas là toujours ce qui se fait : les vues humaines et naturelles, les satisfactions de l'amour-propre, la recherche empressée et comme exclusive des avantages temporels président trop souvent à ces pactes de famille. Et si ces unions ne sont pas bénies, si les dissensions intestines, si la désaffection réciproque, si d'amers chagrins viennent empoisonner la vie de plus d'un intérieur domestique, ne serait-ce pas que la foi et ses influences furent trop étrangère à l'alliance conjugale, ou du moins reléguée dans un ordre de considérations tout à fait secondaires ? C'était vouloir marcher dans un lieu obscur sans lumière ; ou bien encore, c'était dédaigner le fanal qui signale le port.

Sans doute il est permis et bien légitime de consulter les convenances de position et de fortune, et de chercher ce qui peut aider à resserrer

les liens de l'affection mutuelle. Mais ces convenances et ces recherches doivent toujours être éclairées et dirigées par le flambeau de la foi. Tant de maux, tant d'épreuves viennent traverser la vie, qu'on ne saurait trop s'assurer la présence et le concours de ce guide tutélaire : et trois fois malheur à ceux qui associent leur existence par les liens de l'union conjugale, sans la rattacher et la subordonner aux intentions et aux fins divines.

Pères et mères, veillez prudemment sur ces jeunes cœurs que Dieu vous confie, pour les préparer à un établissement chrétien ; cherchez avant tout son règne, sa justice et sa gloire dans vos projets d'avenir pour vos enfants. Et quand le moment est venu, quand les conditions désirables vous paraissent remplies autant qu'il est possible, alors priez et espérez. Comprenez bien le sens de ce mariage : Votre fils, votre fille vous quittent pour appartenir à un autre suivant la volonté divine. Donnez-les sans restriction ; souffrez qu'ils vous abandonnent bien réellement ; le précepte du Seigneur l'ordonne. Ne gardez pas une sorte de désir jaloux de retenir ce qui n'est plus à vous : vous parviendrez peut-être pour votre malheur, à séparer ce que Dieu avait uni.

Au contraire, encouragez, exhortez à supporter les afflictions et les orages, s'il en survient ; ramenez fidèlement à l'esprit de sacrifice pour conserver à tout prix la concorde et la paix. Ces âmes formées à l'amour du Dieu qui s'immola pour son église, vouez-les toujours à ces devoirs librement contractés de l'union conjugale. Pratiquez et enseignez la patience qui rend une vie parfaite, au dire de Saint-Paul ; et vous attendrez ainsi dans la foi les secours promis au saint renoncement et au dévouement des cœurs vraiment chrétiens.

La raison souveraine de conduite en ces choses, c'est toujours la foi ; qu'on l'interroge, elle répondra : Dieu a constitué le mariage sur ces trois bases, avec l'appui de sa grâce : l'unité indissoluble jusqu'à la mort, l'éducation chrétienne des enfants, l'affection et le support mutuels.

Il est possible que, dans plus d'une circonstance, le triple devoir pèse de tout son poids et n'apporte pas, avec son accomplissement, la consolation et la joie si douces au cœur. Cependant le témoignage intime de la conscience est un abri contre toutes les tempêtes, et l'amour de la croix soutient et vivifie l'âme au sein de ces unions malheureuses qui trop souvent contristent nos regards.

Après tout, il faut bien se le redire, la souffrance est inévitable sur cette terre d'épreuve. On doit savoir se contenter de ce qu'on a reçu : les vives jouissances, les affections senties ne sont pas ce qui est le plus favorable au salut. L'homme croyant est éminemment l'homme raisonnable, quand il sait vouloir ce que Dieu veut, et qu'il subordonne fidèlement aux fins et aux vues de la Providence divine tous ses besoins et ses desirs. Alors des époux seront raisonnablement d'accord quand même l'affection et la sympathie naturelles viendraient à leur faire défaut.

Cette affection mutuelle est cependant un des grands biens attachés au mariage ; et tout doit tendre à l'entretenir et même à l'augmenter. Dans ce but, de saintes industries doivent venir en aide à un cœur qui souffre peut-être d'un délaissement immérité ! Et quelque fois une estime reconnaissante, obtenue à force de procédés charitables et dévoués, ramènera le cœur d'un mari injuste à des sentiments qui n'eussent dû connaître ni intermission ni altération. On le voit bien, la piété est utile à tout, et la vie de la foi, dans toutes les situations, est le meilleur remède à nos maux ; elle en est même le meilleur préservatif comme le meilleur garant du bonheur possible ici-bas.

Aussi est-il doux et consolant de pouvoir reposer nos yeux, trop souvent attristés, sur l'idéal réalisé d'un mariage que l'esprit de Dieu sanctifie et conserve dans ses conditions toutes chrétiennes !

Placés sans cesse sous l'œil de Dieu, en présence de sa sagesse et de son amour, des époux que la foi inspire chérissent le lien sacré qui les unit. Leur cœur, droit et pur, n'oppose aucun obs-

tacle, mais, au contraire, laisse une libre place et un libre cours à l'action de la grâce qui leur fut conférée par le sacrement de mariage. Les choses naturelles et temporelles se disposent et se jugent par eux sous l'influence de cette grâce et de l'esprit évangélique. Ils connaissent et pratiquent ainsi tout ce qui produit et conserve l'ordre et la paix autour du foyer domestique. Ils suivent tranquillement la marche des journées et des heures ; le devoir les remplit et les sanctifie. Les orages quelquefois si terribles des passions ne tourmentent pas leur existence et n'en divisent pas violemment les éléments unis. Si des nuages se lèvent, ils se dissipent au souffle bienfaisant de la charité, qui règne dans l'atmosphère de cette vie commune. D'ailleurs une religion et un inviolable fidélité est le refuge toujours préparé, comme la basse et le principe des consolations et des vertus.

En un mot, la loi de Dieu consciencieusement observée dans le mariage donne seule à des époux chrétiens un appui véritable, parce qu'elle les défend contre les assauts du mal et leur conserve la possession du bien qui est dans l'alliance et l'amitié de Dieu.

Cette existence unie et fortifiée par la foi s'alimente dans l'exercice journalier de la prière ; lumière pour se conduire, constance pour agir, patience pour souffrir, courage du devoir, zèle pour le salut et l'avancement spirituel de tout ce qui est cher, concorde persévérante et mutuelle ; où donc chercher et recevoir ces dons précieux de la grâce divine, sinon dans la prière, canal établi des bénédictions et des secours d'en haut ? La vie même de la foi consiste surtout dans l'habitude de la prière, puisque la prière est la conversation avec Dieu et le rapport permanent avec sa sagesse et son amour, la voie tracée pour aller saisir le salut éternel. Prions, et nous saurons répondre aux desseins de Dieu sur nous.

Surtout la prière obtiendra, dans les difficultés de l'état de mariage, la force nécessaire pour courir par la patience, suivant l'expression de saint Paul, à la victoire qui est préposée. Se vaincre soi-même sera toujours l'immense besoin de toutes les positions ; ce n'est qu'au prix du combat et des sacrifices qu'il exige qu'on achète une paix durable dans un intérieur de famille. La paix véritable n'existe que par la pratique des vertus solides et parfaites et ces vertus coûtent cher à la pauvre nature humaine. Nous sommes au-delà de nous-mêmes nos plus redoutables ennemis ; nous sommes voués à la guerre ; mais avec l'assistance de la grâce cette guerre et ses victoires donnent une paix substantielle et forte qui sert de rempart et d'abri.

La succession continue de jours qui se ressemblent, la chaîne de soins et d'efforts qu'impose le mariage, peuvent engendrer l'irritation ou au moins l'ennui, si on ne les accepte pas avec un cœur généreux et dévoué. Mais aussi quel bien-être intérieur apporte la volonté fidèle du sacrifice ! Elle est la condition indispensable pour que la fusion de deux cœurs en un seul se réalise.

Car si cette condition chrétienne du renoncement et du combat contre soi-même ne s'accomplit pas dans la vie commune des époux, si on se laisse aller sans barrière aux saillies de l'humeur et du caractère, si l'on écoute et si l'on suit les inspirations de ses froissements et de ses peines, oh ! alors, nul ordre, nulle paix ne sont possibles. On s'est lancé sur une pente pénible qui entraîne et ne se termine pas. Chaque matin on recommence les aigreurs et les divisions de la veille, que dis-je ? on renouvelle chaque jour les irritations et les chocs qu'apportèrent les maux de longues années. On ne veut pas, on ne sait pas oublier, pardonner et patienter, pour reprendre un nouveau cours d'idées et d'impressions.

On vit sur un fond indestructible de luttes et de divisions intestines qui troublent le cours entier de la vie. La foi, la victoire de ses impressions et de ses penchants, la prière qui triomphe des obstacles, sont retranchées du travail intérieur de l'âme. Elle est la terre abandonnée à elle-même et qui ne produit que des ronces et des épines.

## RÈGLEMENT

— DES —

# ÉLÈVES DES PENSIONNATS

LEUR SERVANT DE DIRECTOIRE

Par un Chapelain de Communauté

Petit volume in-32 de 128 pages Prix Franco.....10 cts.

## LA

# SCIENCE DU MÉNAGE

COMPLÈMENT

de l'éducation de la jeune fille

AU PENSIONNAT ET DANS SA FAMILLE

Par L'AUTEUR DES PAILLETES D'OR

17ème ÉDITION.

Brochure in-18 Prix Franco.....20 cts.

THEOLOGIA  
UNIVERSA

# DOGMATICA NEMPE et MORALIS

Ad Ætatem nostram et ad Scholarum usum

ACCOMMODATA

AUCTORIBUS P. THOMA EX CHARMES

ET ABBATE DESORGES

OLIM THEOLOGICÆ DOGMATICÆ ET MORALIS PROFESSOR

7 Volumes in-12 Prix Franco.....\$5.25.

THEOLOGIA MORALIS

## S. ALPHONSI DE LIGORIO

Editio Novissima, omnium accuratior, Collata cum Editionibus Venetis, Romanis et Bassanensibus ac continens quidquid auctor in Casteris addidit, reformavit vel explicavit.

EDITION DE MALINES

10 Volumes in-12 reliés en 5 Prix Franco ..... \$5.25

EDITION DE PARIS

6 Volumes in-12 Prix Franco.....\$3.00.

DE LOCIS THEOLOGICIS

SEU

## THEOLOGIA FUNDAMENTALIS

SECUNDUM DEFINITIONES

- A -

Romanis Pontificibus et œcumenicis Potissimum Conciliis

EDITAS

AUCTORE ALFREDO GILLY

Canonico Nemausensi Sacre theologiæ et Juris Canonica Doctore

1 volume in-12 Prix Franco 65 cts.

## DE CONSTITUTIONE APOSTOLICÆ SEDIS

QUA

Censuræ Latæ Sententiæ Limitantur

COMMENTARII

Ex Latinis Ephemeridibus, quibus, Titulus acta Sanctæ Sedis Excerpti

STUDIO ET CURA

PETRI AVANZINI

ROMANI PRESBYTERI.

volume in-12 Prix Franco.....45 cts.

L'ÉGLISE ET L'ÉTAT

- OU -

## LES DEUX PUISSANCES

LEUR ORIGINE LEURS RAPPORTS LEURS DROITS ET LEURS LIMITES

Par le Chanoine F. J. MOULART

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

1 volume grand in-8 de 608 pages Prix Franco \$2.00.

## A LA PORTE DU PARADIS

JUGEMENTS

DE

MONSEIGNEUR SAINT PIERRE

SUR

LE CAS DE QUELQUES APPELÉS SE PRÉSENTANT POUR ÊTRE ÉLUS

Par ANDRÉ LE PAS.

DEUXIÈME SÉRIE

UN VOLUME IN-12 DE 416 PAGES.—PRIX FRANCO..... 75 CENTS.

QUINZIÈME CAS

QU'ON NE SE FAIT PAS MÉDECIN UNIQUEMENT POUR BATTRE MONNAIE.

Lorsque mourut le docteur M<sup>me</sup>, nombre de personnes, et des plus huppées, se firent un devoir de le conduire à sa dernière demeure. Était-ce à titre de réciprocité, pour ce qu'il avait autrefois fait à l'égard de membres de leurs familles, je n'en sais rien : mais ce que je sais, c'est que pas un pauvre, pas un, ne faisait partie de son convoi.

C'était assez glorieusement, peut-être, s'en aller de ce bas monde, mais c'était se présenter dans de moins bonnes conditions à la porte du paradis.

—Vous étiez docteur en médecine lui dit saint Pierre.

—J'avais cet honneur, mon bienheureux juge.

—Honneur en effet, repartit le Saint, si le titre était justifié. Docteur en médecine, en d'autres termes, savant en l'art de guérir ou de soulager les maux de ses semblables, c'est beau cela. Comment aviez-vous acquis ce titre honorable ?

—Un diplôme me l'avait conféré.

—Après des cures opérées par vous ?

—Non pas ; après des examens subis devant un jury universitaire.

—C'est pourtant singulier, dit saint Pierre : être proclamé docteur en un art que l'on n'a pas pratiqué et qu'il est interdit de pratiquer avant d'avoir le titre de docteur ! Qu'on puisse, au sortir de l'école, être docteur en certaines sciences, cela se conçoit ; mais être déclaré expert en "l'art de guérir" et investi du droit exclusif d'exercer ce prétendu art, auquel on n'a été initié que par les livres et par les leçons d'un chef de clinique, cela me paraît suspect. La maladie, qui revêt mille formes, ne met-elle pas bien souvent en défaut la science et l'expérience des plus vieux et des plus habiles praticiens ?

—Je ne dis pas non, mon bienheureux juge ; mais les choses sont ainsi établies, et je ne comprends pas bien où vous voulez en venir.

—A ceci, répondit saint Pierre : que votre diplôme de docteur médecin avait uniquement pour objet de constater, non que vous étiez maître en l'art de guérir, mais que vous possédiez les connaissances préliminaires requises pour être légalement en droit de commencer, à votre tour, à expérimenter sur les malades, à l'exclusion de toute personne non pourvue de ce diplôme. Et mon observation se rattache à certaines questions que j'aurai tout à l'heure à vous poser. En attendant, dites-moi : pour quels motifs vous êtes-vous déterminé à choisir la carrière médicale ?

—Mais pour avoir un bon et honorable état.

—Plus qu'honorable, reprit saint Pierre, lorsqu'on l'exerce comme il doit l'être, car le médecin a, de même que le prêtre, une haute mission à remplir. Mais, pour la remplir comme il faut, la vocation est indispensable.

—La vocation ?

—Oui, la vocation, c'est-à-dire ce mouvement intérieur, cette inclination, ces aptitudes spéciales par lesquelles l'homme est appelé à embrasser de préférence tel ou tel état, afin d'être mieux à même de remplir les obligations étroitement liées qu'il a envers lui-même, envers ses frères et envers Dieu. Entre ces différents états, la carrière médicale est une de celles qui exigent des qualités plus rares, car, de leur bon emploi, dépendent le bonheur ou le malheur, la vie ou la mort d'un grand nombre de personnes. La responsabilité est effrayante, et, pour oser l'assumer, il faut être soutenu par une grande foi en la science et par une grande charité. Les aviez-vous ? Aviez-vous cette foi en l'efficacité de la médecine qui devait vous pousser à tout faire pour vous en approprier les secrets ? Aviez-vous cette charité qui fait qu'on ne compte pour rien fatigues et répugnances et qu'on s'oublie soi-même pour venir en aide à ses frères souffrants.

—Je ne puis dire, mon bienheureux juge, que j'aie envisagé si sérieusement les choses, et je crois pouvoir affirmer que la plupart des jeunes gens qui se vouent à la médecine sont dans le même cas.

—Tant pis pour eux, dit saint Pierre, et pour ceux qui se mettent entre leurs mains ! Tant pis pour vous aussi, car c'était tristement débiter dans la difficile carrière que vous aviez choisie, que de ne pas vous y sentir poussé par cette foi dont je parle, par des aptitudes spéciales et par le besoin de dévouement. Il y avait évidemment chez vous insuffisance radicale. Qu'avez-vous fait pour la racheter ?

—Ce que j'ai fait ?

—Oui, qu'avez-vous fait pour suppléer aux dispositions particulières qui vous manquaient ? Une fois votre détermination prise, vous êtes-vous pénétré des graves devoirs qu'elle vous imposait ? Vous êtes-vous appliqué avec toute l'ardeur, tout le zèle voulu, à acquérir les connaissances dont vous et vos malades alliez avoir si grand besoin ? De quelle manière vos études ont-elles été faites ?

—Mais assez bien, il me semble, puisque j'ai obtenu mon diplôme.

—Avec distinction ?

—D'une manière satisfaisante. C'était suffisant.

—Pas dans votre cas. Pour compenser les qualités essentielles qui vous manquaient du côté de la nature, il aurait fallu emprunter des qualités excellentes au travail. Vous n'y avez pas songé. Vous avez partagé, avec de frivoles compagnons, votre temps entre le plaisir et l'étude, plus occupé de celui-là que de celle-ci.

—Peut-on, mon bienheureux juge, exiger de la jeunesse les habitudes sérieuses de l'âge mûr ?

—Non, sans doute, pas plus qu'on n'exige d'elle de se vouer à un état grave, comme l'exercice de la médecine, sans y être vraiment appelée ; mais quand elle l'a choisi librement, elle en doit subir les conséquences. Vous aviez fait volontairement le premier pas, vous étiez tenu au second. Faute de cela, vous vous êtes un beau jour trouvé médecin, c'est-à-dire arbitre, jusqu'à un certain point, de la vie ou de la mort, du bonheur ou du malheur d'un grand nombre de vos semblables, avec un bagage scientifique fort léger.

—Pas plus léger que celui de bien d'autres, mon bienheureux juge.

—Les autres auront leur tour, repartit saint Pierre ; pour le moment je m'occupe de vous. Débutant ainsi mal armé, vous avez dû vous trouver souvent dans des situations embarrassantes.

—Pareils cas se présentent fréquemment — vous le remarquerez vous-même tout à l'heure — même pour les sommités de la science.

—A plus forte raison, repartit saint Pierre, pour ceux qui se sont bornés à n'en graver que les premiers échelons. En pareille circonstance, que faisiez-vous ?

—La médecine étant une science à beaucoup d'égards conjecturale, cela justifiait les tâtonnements.

—Elle est aussi expérimentale, et elle a, pour certaines affections, des méthodes de traitements éprouvées et plus ou moins sûres. Mais, conjecturale ou expérimentale, une étude sérieuse lui vient puissamment en aide. Malheureusement, médecin comme étudiant, l'étude sérieuse n'était guère votre fait, n'est-ce pas ?

—L'arc ne peut être toujours tenu, mon bienheureux juge. Pour l'esprit, de même que pour le corps, un peu de distraction sert.

—Mais trop de dissipation nuit. Et vous n'étiez pas de ceux qui peuvent sans inconvénient dissiper quelque chose du peu qu'ils ont. Encore une fois que faisiez-vous lorsque votre science se trouvait à court ?

—Lorsque le cas l'exigeait, je faisais tout ce qui dépendait de moi pour m'éclairer.

—Comment l'entendez-vous ?

—J'entends tel cas où il y allait de l'honneur de la médecine de ne pas se fourvoyer.

—Dites de l'honneur et de l'intérêt du médecin. Car vous teniez surtout à réussir quand il s'agissait de personnes à même de bien rétribuer vos soins, ou de contribuer à votre réputation.

Pour vous les cas importants n'étaient pas tels ou telle maladie grave de n'importe qui, mais les seuls cas de maladie de vos clients riches ou aisés, des riches surtout. Pour ces derniers vous préniez de la peine ; vous étudiez de votre mieux les symptômes de leur mal ; vous consultiez vos auteurs ; vous posiez le pour et le contre de vous faire fausse route ; vous apportiez à votre traitement la plus grande circonspection. (Je parle de vos débuts dans la carrière, car plus tard, votre clientèle faite, vous ne préniez plus tant de soins.) Et quel zèle ! Visites de jour, visites de nuit, vous n'en faisiez jamais assez.

—Je faisais ce qu'on me demandait. N'était-ce donc pas mon devoir ?

—Peut-être. Mais comment en agissiez-vous

pour les cas de moindre importance, ceux des pauvres et des indigents ?

— Il y a tant de pauvres, mon bienheureux juge, que, vraiment, il n'est guère possible d'accorder à tous l'attention que leur état réclamait.

— Vous paraissez oublier, dit saint Pierre, que les pauvres, bien qu'ils soient de beaucoup plus nombreux, ne forment pas la clientèle la plus nombreuse des médecins. En général, ils ne recourent à ceux-ci que dans les cas graves, souvent à la dernière extrémité, et toujours avec la crainte de s'en voir mal accueillie. Ils n'ont pas dû beaucoup vous importuner. Comment les receviez-vous lorsqu'ils se hasardaient à réclamer vos soins ?

— Du mieux qu'il m'était possible.

— Qu'entendez-vous par là ?

— J'entends que je me rendais à leur appel lorsque j'avais des raisons de croire que mes soins ne seraient pas donnés en pure perte.

— En pure perte ? Pour le malade ou pour vous ?

— Pour moi, naturellement, qui avais droit, n'est-ce pas ? à des honoraires.

— De sorte que vous répondiez par un refus au malade trop pauvre pour vous payer ?

— Pas précisément : le manque de temps, des courses à faire, la fatigue peuvent servir d'excuse. On fait donner l'adresse d'un confrère.

— Plus charitable ?

— Je ne dis pas cela.

— Mais j'aime à le croire, dit saint Pierre. Quant à ceux qui vous faisaient entendre que, malgré leur pauvreté, vous ne leur donneriez pas vos soins en "pure perte," comment en agissiez-vous avec eux ?

— Je me rendais à leur désir, naturellement ; mais vous pouviez bien comprendre que, connaissant leur peu de ressources, j'aurais abusé en multipliant plus que de raison mes visites ou mes avis.

— Plus que de raison, dites-vous : les multipliez-vous plus que de raison avec vos clients solvables ?

— Ce n'est pas ce que je veux dire. J'entends que je devais mesurer mes soins à l'exiguité des ressources.

— A moins pourtant que vous n'eussiez eu égard à leur position d'une autre manière, en continuant à les traiter *pro Deo*, ce qui ne veut pas dire pour rien, Dieu ayant promis de payer au centuple tout acte de charité accompli en son nom.

— Je n'ai pas plus manqué de charité qu'un autre, mon bienheureux juge : j'ai toujours su donner à l'occasion ; mais autre chose est d'exercer pour rien son état. Un état a coûté à apprendre, et c'est de son état qu'on vit.

— A ce compte-là, répartit saint Pierre, la charité s'exercerait tout juste à l'inverse des moyens. Ainsi, ce ne serait plus au boulanger, pour qui le pain coûte moins cher, que le pauvre devrait en demander un morceau, ni au charbonnier un peu de charbon ? Et si un malheureux tombe victime d'un accident sur la voie publique, ce sera la foule, ignorante des véritables soins à donner, qui devra s'empresser pour le secourir, tandis que le médecin s'esquivera, pour aller attendre chez lui qu'on vienne réclamer son aide moyennant paiement !

— Ce n'est pas ce que je dis.

— Non, mais c'est ce qui résulte de ce que vous dites. Comment donc ! tout homme a pour devoir de venir en aide à son semblable dans la mesure de ses moyens ; si, par un conseil, une démarche, un secours matériel quelconque, il peut le tirer de danger ou de peine, il le doit. Et parce qu'on sera médecin, c'est-à-dire, en certains cas, plus à même que personne de rendre d'éminents services ou pourra se soustraire à l'obligation commune, sous prétexte que la profession du médecin consiste justement à rendre cette sorte de services moyennant rétribution. Il est heureux que la généralité des médecins n'inspire d'autres sentiments. Que vous auriez coûté quelques visites faites, quelques avis donnés gratuits ?

— Du temps, tout au moins, mon bienheureux juge, et mon temps était précieux.

— Plus à Dieu, répartit saint Pierre, que vous en eussiez consacré une petite portion à faire ce que je dis ! Vous n'auriez pu en faire un emploi plus profitable. Nous avons déjà vu d'ailleurs que vous n'en étiez pas si ménager quand il s'agissait de vos plaisirs. J'ajoute que lorsque, votre intérêt était en jeu, vous ne le ménagiez pas davantage.

— Mon intérêt était que mon temps fût employé le plus fructueusement possible, et on le consacrant à mes malades je ne le perdais certainement pas.

— C'est qui nous allons voir. Parmi les malades qui réclamaient vos soins, n'y en avait-il pas à qui vous les donniez de préférence ?

— Évidemment.

— Quels étaient-ils ces malades préférés ?

— Quels ils étaient ?

— Mais oui. N'étaient-ce pas ceux dont le traitement devait vous rapporter le plus ?

— Comme de raison, mon bienheureux juge.

— Par conséquent les plus riches, ou ceux dont le mal devait traîner plus en longueur, ou ceux encore qui, par habitude, autant et parfois plus que par besoin, réclamaient des visites journalières ?

— Ce sont là, sans contredit, les meilleures pratiques du médecin.

— A ces excellentes pratiques, n'oublions pas d'ajouter les malades imaginaires, les femmes sujettes aux vapeurs, ainsi que celles qui mettent leur vanité à recevoir tous les matins la visite de leur médecin avant celle de leur coiffeur.

— L'exactitude n'était commandée. Ne pas venir quand j'étais attendu, c'eût été courir le risque de voir un autre me remplacer. Et la perte eût été sensible.

— J'en suis persuadé, dit saint Pierre. Ces visites de pur luxe doivent se payer gros. C'est

pourquoi vous n'aviez jamais le temps, quand, aux heures fixées pour ces visites fructueuses, on venait en toute hâte vous appeler pour quelque malade du commun, gravement atteint, mais de qui vous ne pouviez attendre que de maigres honoraires. Ah ! bien, oui, le temps ! Ne vous fallait-il pas aller vous informer si Mme de C. avait bien digéré son chocolat ; et si les fatigues du bal de la veille n'avaient pas laissé de traces sur les joues de Mme D'... ? Voilà du moins un temps bien employé ! Ainsi pensiez-vous, et en effet, il ne pouvait trouver un meilleur emploi sous le rapport du profit pécuniaire, car il vous faisait commodément de belles rentes. Mais je dis, moi, qu'au point de vue des véritables devoirs du médecin, c'était un temps misérablement dépensé et perdu.

— Cependant, mon bienheureux juge, le médecin, tout comme un autre, a le droit, me semble-t-il, de chercher à faire sa fortune et celle de ses enfants, et, dès lors, de mettre à profit les occasions qui lui sont offertes.

— Sans aucun doute, mais à la condition que ces occasions d'exercer son droit ne lui fassent pas négliger celles de remplir son devoir. Or, un médecin n'est pas un homme d'affaires, dont le principal souci est le lucre.

Et pourtant, avouez-le ; votre principale préoccupation était celle-là.

Cette préoccupation, qui vous faisait négliger plus d'une des obligations essentielles de votre état, vous faisait aussi passer sur certaines délicatesses. C'est ainsi que, sans utilité aucune, si ce n'est pour vous, vous continuiez, avec une ponctualité qui, en d'autres circonstances, vous ont fait le plus grand honneur, des visites interressées à des gens qui n'en avaient plus aucun besoin, qui n'auraient pas demandé mieux que de les voir cesser, mais qui n'osaient vous témoigner combien elles trouvaient excessif le zèle qui vous amenait ainsi chez eux. Tout autre qu'un médecin, venant ainsi se créer, sous de vains prétextes, des droits à une rémunération, eût été sans façon éconduit, mais vous saviez qu'on n'oserait en agir ainsi avec vous, et vous en abusiez. Pourtant, en conscience, trouviez-vous que l'argent ainsi gagné l'était légitimement ?

Et que dire de votre façon de procéder lorsque vous étiez appelé en consultation avec un ou plusieurs de vos confrères ? C'était bien souvent chez des personnes dont les ressources, vous le saviez, étaient peut-être des plus modiques, mais qui ne reculaient devant aucun sacrifice pour tâcher d'arracher à la mort un être aimé. Il semble qu'en pareil cas, la charité, la simple délicatesse même auraient dû vous engager à avoir égard à une situation doublement pénible. Mais c'était tout le contraire que vous faisiez. Bien qu'une consultation de ce genre ne vous demandât ni plus de temps ni plus de peine qu'une visite ordinaire, vous en éleviez le prix à un chiffre exorbitant.

— Je ne ferais, mon bienheureux juge, que me conformer à l'usage établi.

— Usage immoral que rien n'explique ni ne justifie, dit saint Pierre, à moi de supposer que les médecins, mal disposés les uns envers les autres et toujours en opposition, ne peuvent se faire payer assez cher le déplaisir de se trouver ensemble et de devoir se mettre d'accord. Cet accord, cependant, n'était pas toujours, dans l'occurrence, si difficile à établir, car que de fois n'est-il pas arrivé qu'après vous être retirés à part, sous prétexte de conférer ensemble sur le cas du patient, la délibération roulait bien moins sur ce cas, que sur le chiffre des honoraires qu'il s'agissait de réclamer.

Et lorsque, sur la foi d'une réputation fondée bien plutôt sur quelques succès dus à une chance heureuse qu'à votre science, vous étiez prié de vous transporter dans une localité quelque peu éloignée pour donner un simple avis sur un cas grave, jusqu'à quel point n'aviez-vous pas honte d'élever vos exigences ? Bien que le déplacement ne vous eût pris tout au plus qu'une demi-journée ou une journée de votre temps : que vos frais de voyage eussent été très modérés : que vous n'eussiez essayé qu'une perte relativement minime en négligeant pour quelques heures votre clientèle ordinaire ; que vous n'eussiez rien fait, en définitive, pour le malade, que d'apparaître un moment auprès de son lit, sans lui être, en réalité, d'aucun secours, vous ne rougissiez pas de porter à un chiffre fabuleux le prix de votre visite, comme si chacune de vos minutes valait de l'or !

Vous auriez cependant dû penser que, s'il n'est pas licite à l'usurier d'exiger d'un emprunteur aux abois dix ou vingt pour cent de l'argent dont il lui fait l'avance, il l'est moins encore au médecin de spéculer sur les angoisses d'une famille et de réclamer d'elle dix ou vingt pour un, c'est-à-dire dix ou vingt fois plus que ne valent son temps, sa peine et le service rendu.

Mais passons.

— Maintes fois, poursuivit saint Pierre, vous avez dû vous trouver en rapport avec cette sorte de pauvres, les plus à plaindre de tous, parce que les exigences de leur condition sociale les obligent à cacher leur pauvreté sous les dehors de l'aisance, ce qui ne fait qu'ajouter à leurs secrètes et parfois cruelles privations. Comment en avez-vous agi avec eux ? Lorsqu'ils ont réclamé vos soins, avez-vous répondu à leur appel avec cet empressement que leur situation douloureuse commandait ? Vous hésitez à répondre.

— Parce qu'il me faut bien confesser que je n'ai pas montré cet empressement lorsque j'avais des raisons de mettre leur solvabilité en doute.

— J'entends, dit saint Pierre : dans le doute vous vous abstenez. Mais lorsque, trompé par ces fausses apparences qui dissimulent de tristes réalités, vous aviez—imprudemment—entrepris une cure dans laquelle une de ces familles éprouvées, et qu'un commerce journalier vous en avait révélé les misères secrètes ; quand, par exemple, sur votre déclaration que la guérison du malade était certaine, moyennant, toutefois, un traitement prolongé et un régime réconfortant, vous aviez vu, après une première impression de joie,

une inquiétude mal dissimulée se peindre sur les visages ; quand d'autres indices encore avaient mis pour vous en évidence l'insuffisance des ressources du ménage, que faisiez-vous ? Continuiez-vous vos soins au malade avec le même zèle que par le passé.

— Avec le même zèle ?... Ne trouvez-vous pas, mon bienheureux juge, qu'il eût été plus délicat, à moi, de multiplier des visites dont je m'étais aperçu qu'on redoutait la fréquence ?

— Non, je ne trouve pas cela. Je trouve même que ce qui aurait été délicat, c'eût été de redoubler de soins.

— Mais mon bienheureux juge, songez-y donc ! Comment, gênés comme elles l'étaient, ces personnes auraient-elles pu s'acquitter ?

— Plus aisément, que vous ne paraissez le croire, M. le docteur, dit saint Pierre, si la délicatesse dont vous vous targuez vous eût inspiré d'agir, sinon tout à fait, au moins à peu près, comme le fit, en des circonstances analogues, un de vos confrères, dont l'exemple est bon à citer. Appelé à donner ses soins à une dame veuve, mère de plusieurs enfants, et dangereusement malade, il ne tarda pas, plus que vous, à s'apercevoir d'un dénuement qu'on cherchait vainement à lui cacher. Mais il ne crut pas, pour cela, délicat de réduire le nombre et la durée de ses visites. Tout au contraire, il les multiplia, et tant que le danger ne fut pas passé, il vint voir la pauvre dame jusque deux et trois fois par jour. Lorsque, enfin guérie, après de longues semaines de traitement, elle reçut de lui le compte de ses honoraires—qu'elle avait, en tremblant, réclamé—comment croyez-vous qu'était libellé ce compte de visites de jour et de nuit pendant bientôt deux mois ?

— *Honoraires dus au docteur M... pour soins donnés à Mme N... 20 francs.* Vous en pensez ce que vous voudrez, docteur, mais cette façon de traiter d'honnêtes gens dans la gêne me paraît plus délicate que la vôtre. En tous cas, la pauvre dame et ses enfants, ainsi tirés de peine sans avoir eu d'humiliation à subir, en ont été si reconnaissants, ils ont si ardemment prié Dieu de daigner prendre leur dette à son compte et de récompenser ce brave médecin de sa discrète charité, que, rien que pour ce seul fait, lorsque, quelque temps après, il vint, un peu timidement, frapper à la porte du Paradis,—malgré quelques petits managements que j'aurais pu lui reprocher, je la lui ai ouverte tout de suite et toute grande. N'était-ce pas bien mérité ? Je regrette que votre façon si différente de comprendre la délicatesse ne me permette pas de faire la même chose pour vous.

Quant à cet arrangement pris avec un pharmacien, que vous recommandiez à vos clients, quoiqu'il fût plus cher et pas meilleur que les autres, et qui, en retour, vous payait un tantième sur le prix de vos ordonnances, généralement un peu plus multipliées qu'il n'était nécessaire, vous ne supposez pas, j'imagine, que j'y puisse voir un procédé bien délicat.

Maintenant, continua le représentant du Souverain Juge, dites-moi, comment, dans la disposition où vous étiez de chercher avant tout dans votre profession les avantages pécuniaires, avez-vous pu, à certaine époque, solliciter la charge de médecin des pauvres de votre quartier ? Elle ne devait pas vous rapporter beaucoup.

— Beaucoup, non, mais elle me valait annuellement une somme fixe, ce qui, alors surtout, n'était pas à dédaigner. La charge d'ailleurs n'était pas bien lourde.

— J'eusse cru le contraire, vu le grand nombre de malades que compte ordinairement la classe indigente.

— C'est que les pauvres, mon bienheureux juge, n'ont pas, en fait de santé, les mêmes exigences que d'autres, habitués qu'ils sont à souffrir, sans songer qu'il en puisse être autrement, toute sorte de privations, d'incommodités et de maux. Aussi vont-ils tant qu'ils peuvent aller.

— C'est l'observation que je vous faisais tout à l'heure, dit saint Pierre.

— Par la même raison, reprit le médecin, ils sont généralement plus patients dans leurs maladies que les personnes des classes riches ou aisées, qui s'imaginent trop volontiers qu'on doit toujours pouvoir leur rendre la santé pour leur argent. D'un autre côté, ne payant pas de leurs deniers les soins qu'on donne (j'y parle de ceux qui sont secourus par l'assistance publique), ils savent qu'ils n'ont pas le droit d'être exigeants.

— Ce qui facilite beaucoup la tâche du médecin, remarqua saint Pierre.

— Naturellement.

— Ce n'étaient pas ces malades pauvres qui se croyaient en droit de réclamer de vous des visites assidues, de vous tenir des heures entières à leur chevet et de se faire délivrer, coûte que coûte, d'autres remèdes, quand les premiers n'avaient pas produit l'effet espéré.

— Certainement non.

— Je ne suis pas porté à croire, reprit saint Pierre, qu'ils devaient se tenir pour très satisfaits lorsque, entre deux visites plus "importantes" vous trouviez le loisir d'entrer un moment chez eux, de leur tâter distraitement le pouls, et leur improviser une prescription quelconque—au petit bonheur. Mais vous, qui aviez sollicité la mission de les soigner, préférablement à d'autres médecins peut-être plus capables et plus zèles, croyiez-vous remplir convenablement les graves devoirs de votre charge, en vous en acquittant avec cette légèreté ? Ne deviez-vous pas vous dire que ces pauvres gens, que vous faisiez payer pour soigner, avaient, autant et plus peut-être que les plus riches de vos clients, droits à toute votre sollicitude, puisqu'à leur existence était attachée bien souvent celle de toute une famille ?

N'avez-vous pas plus d'une fois éprouvé des remords à la pensée que, par une insouciance, une négligence coupables, vous aviez dû causer la mort d'un de vos semblables, priver une mère, une épouse, des enfants, non seulement de l'objet de leur affection, mais parfois même de leur unique gagne-pain ?

— Je ne me suis jamais attribué, mon bienheureux juge, aucune responsabilité dans ces sortes de dévouements. La nature n'était-elle pas plus forte que mon art ?

— Ce n'était pas pourtant à la nature, dit saint Pierre, que vous attribuez les guérisons qui se produisaient pendant et parfois malgré votre traitement. Vous vous en rapportiez tout l'honneur. Mais quoi qu'il vous ait plu d'en penser, votre responsabilité existait entière et se mesurait à l'importance de vos omissions.

A présent, dites-moi, continua saint Pierre, lorsqu'une longue pratique vous eut mis en possession de la fortune que vous ambitionniez, et en même temps d'une expérience qui pouvait beaucoup vous servir pour le soulagement de vos semblables, quel usage fîtes-vous de l'une et de l'autre ?

— Arrivé à l'âge où l'on aspire à un peu de repos, quel meilleur usage pouviez je faire de ma fortune que d'en jouir, et de mon expérience, qu'en en faisant profiter les rares clients que je me réservais.

— Et quels étaient ces clients préférés ?

— Ceux, naturellement, qui pouvaient le mieux me dédommager de la peine que je prenais pour eux.

— J'aurais pensé, au contraire, répondit saint Pierre, que, votre fortune étant faite, il vous eût été plus facile que jamais de montrer un peu de désintéressement en réservant de préférence vos soins pour quelques pauvres. Vous auriez ainsi pu racheter bien des fautes de votre longue carrière. Mais l'appât du lucre est resté jusqu'au bout votre principale préoccupation.

C'est aussi à cette préoccupation, si peu en rapport avec la dignité de votre profession, continua le Saint, qu'il faut attribuer les tracasseries que vous avez maintes fois suscitées à de braves gens qui, plus charitables que vous, cherchaient à venir en aide à des pauvres malades hors d'état de payer les médecins ou que ceux-ci avaient abandonnés.

— La dignité de ma profession exigeait qu'ils ne pussent continuer à exercer illégalement l'art de guérir.

— L'art de guérir ! dit saint Pierre. En vérité, elle est singulière, je le répète, cette dénomination donnée par la loi à l'exercice d'une profession qui ne se base, ainsi que je le remarquais tout à l'heure, que sur une science incertaine, en bien des cas purement conjecturale ; une science qui procède par tâtonnements ; et plutôt que d'avouer son impuissance, bien souvent frappe en aveugle, au risque de tuer si elle ne guérit point, sauf à en accuser la nature. L'art de guérir ! Mais oseriez-vous dire que vous le pratiquiez effectivement, en vertu de votre diplôme, cet art prétendu ? Les malades que vous traitiez ne mouraient-ils pas fréquemment malgré vos soins et parfois à cause de vos soins, qui contraignaient, au lieu de les faciliter, les réactions naturelles ? L'art de guérir ! Mais si les gens que vous faisiez condamner pour l'avoir exercé illégalement, le pratiquaient réellement, qu'aviez-vous à leur reprocher ?

— Tout au moins l'infraction à la loi, mon bienheureux juge. D'ailleurs, ils ne guérissaient pas toujours.

— Ils avaient cela de commun avec vous. Quant à l'infraction à la loi, vous ne me ferez pas accroire qu'en les dénonçant, c'était l'intérêt de la loi et non le vôtre, qui vous inspirait.

— Je ne fais nulle difficulté de reconnaître que, pour moi, ces deux intérêts n'en faisaient qu'un. Ce n'est pas sans un juste mécontentement qu'un médecin peut voir des gens n'ayant pas fait d'études médicales, s'ériger en docteurs et courir sur ses brisées.

— Oui, c'est cela, dit saint Pierre. En possession d'un diplôme, on pût s'essayer à guérir et surtout qu'on le sût faire. Votre prestige professionnel, vos profits pécuniaires vous semblaient par là compromise. Et cependant, si l'on eût recouru à votre science, peut-être se fût-elle trouvée en défaut. Si l'on eût fait appel à votre dévouement, peut-être, et très positivement en bien des cas, on eût essayé un refus. De quel droit, dès lors, vous armer d'une loi, bien intentionnée, je le veux, mais trop absolue dans ses restrictions, pour empêcher d'autres plus charitables et peut-être plus capables que vous, de faire ce que vous ne vouliez ou ne pouviez pas ?

— Plus capables, dites-vous, mon bienheureux juge.

— Que votre amour-propre ne se cabre pas, dit saint Pierre. Oui, plus capables peut-être... à certains égards. Pouviez-vous donc vous vanter de posséder la science médicale complète ? Aviez-vous, avec la parfaite connaissance des différents maux, celle de tous les remèdes propres à les guérir ? Nul médecin, si savant qu'il soit, ne la possède, cette connaissance, et la preuve, c'est qu'il se fait tous les jours dans le champ de la science médicale de nouvelles découvertes qui, malheureusement, en font souvent oublier ou négliger d'anciennes, plus précieuses. La pharmacopée, à laquelle vous empruntiez les formules de vos prescriptions, qu'est-elle, en somme ; qu'un résumé incomplet de ces découvertes, faites par hasard, ou, pour mieux dire, par un dessein providentiel, à toutes les époques, dans les différentes contrées, alors qu'il n'y avait nulle part de médecins diplômés ? Vous imaginez-vous donc qu'avant l'institution des jurys universitaires et des brevets si sujets à caution qu'ils délivrent, Dieu avait laissé l'humanité sans ressources contre les maladies ? L'emploi des simples fut connu de tout temps. Tel remède que, vous autres médecins, vous croyez seuls en droit d'administrer, fut jadis un remède populaire, dont la connaissance vous est venue par tradition. N'a-t-on pas vu mille fois des malades condamnés, abandonnés par la science officielle, sauvés contre toute espérance grâce à un de ces remèdes de bonne femme que les médecins ignorent ou qu'ils affectent de dédaigner. N'a-t-on pas vu, ne voit-on pas encore tous les jours des maladies qu'ils sont impuissants à guérir, céder à l'emploi de ces

remèdes, dont la connaissance s'est transmise par héritage dans certaines familles ?

— Là est justement le danger, mon bienheureux juge. Ces remèdes secrets, dont aucun contrôle ne garantit l'innocuité, peuvent causer beaucoup de mal.

— Comme en ont causé fréquemment certaines de vos prescriptions, exemptes aussi de tout contrôle, remarqua saint Pierre; mais ils peuvent aussi produire beaucoup de bien, administrés à propos. A preuve, différentes guérisons par eux opérées, quoique vous les eussiez déclarées impossibles. Vous souvient-il, entr'autres, de certaine tumeur blanche au genou que, d'accord avec plusieurs de vos confrères, vous aviez jugée incurable et nécessitant l'amputation ? Un paysan ignorant la fit fondre, comme il en avait déjà fait fondre plusieurs autres, par l'emploi d'un remède à lui connu, et vous ne trouvâtes rien de mieux, pour venger votre humiliation, que de faire poursuivre ce brave homme. Par un moyen analogue, une femme que vous aviez vainement traitée fut débarrassée d'un cancer. Grâce à votre charitable intervention, le guérisseur non diplômé dut s'abstenir de guérir de nouveau. L'épilepsie, ce mal terrible, contre lequel tous les efforts de votre science avaient toujours échoué, céda à l'emploi d'un remède qu'une personne charitable administrait. Vous la fîtes condamner, sous prétexte non seulement qu'elle usait de remèdes secrets, mais qu'elle les faisait payer. Comme s'il n'était pas légitime, tout en accomplissant un acte de charité, d'accepter ou de réclamer une indemnité pour les sacrifices de temps et d'argent qu'il a nécessités et qu'il serait peut-être impossible de renouveler sans cela. Ne fessiez-vous pas payer les vôtres, alors même que vous n'aviez pas guéri ?

Mais c'était justement ces cures opérées contrairement à vos prévisions, qui avaient le don de vous exaspérer, et vous poussaient à poursuivre avec un véritable acharnement leurs auteurs, sans souci de ce que deviendraient des malheureux qu'ils auraient peut-être guéris et qui n'avaient rien à espérer de vous.

— Ces prétendus guérisseurs ne guérissaient pas toujours, mon bienheureux juge. Plus d'un patient est mort entre leurs mains.

— Beaucoup sont morts entre les vôtres, et vous ne vous en êtes pas attribué la faute. Du reste, il est arrivé plus d'une fois que s'ils n'ont pas guéri, c'est que vous avez contribué à leur insuccès.

— Par exemple !

— J'admire votre hardiesse, dit saint Pierre, d'oser ainsi vous récrier. Faut-il vous rappeler, entr'autres, un fait que vous ne devriez pas avoir oublié, le crime qu'un jour vous avez commis.

— Le crime !

— Oui, le crime. Une affection charbonneuse sévissait. Tous les malades qui avaient eu recours aux médecins étaient emportés, tous ceux auxquels un homme charitable avait administré un remède qu'il préparait lui-même avaient été guéris. Ce fut à lui qu'en désespoir de cause, on recourut pour une femme que vous aviez déclaré ne pouvoir sauver. L'homme charitable hésita : son remède, succédant aux vôtres, serait-il l'effet attendu ? Pourtant, il résolut d'essayer, et mit sur le membre malade l'emplâtre de son invention. Si au bout d'une heure l'enflure avait diminué, on pouvait compter sur la guérison. Au bout d'une heure, en effet, elle était moindre, après deux heures, elle était considérablement réduite, et la cure devenait certaine, lorsque vous entrâtes. « Qu'est-ce ? » dites-vous, en voyant l'appareil. On vous l'explique : « Qu'on n'ôte bien vite tout cela ! » vous écriâtes-vous, pâle de colère. En détachant vous-même les compresses, vous les jetâtes au feu. Inutile d'ajouter que la femme mourut. Eh bien ! vous ne protestez plus ?

Maintenant, poursuivit le représentant du Souverain Juge, passons à un autre point. Dites-moi de quelle façon vous procédiez à la constatation des décès.

— Jusqu'à ce jour, vous ne l'ignorez pas, mon bienheureux juge, la science n'est pas encore parvenue à déterminer à quels signes infailibles (sauf la décomposition, qu'il est, en bien des cas, presque impossible d'attendre), on peut distinguer la mort apparente de la mort réelle. On est donc obligé de se contenter des moyens imparfaits qu'elle indique.

— Soit, dit saint Pierre; mais justement à cause de cette incertitude effrayante de la science il est nécessaire d'apporter à l'acte si grave de la constatation de la mort d'un être humain, un soin scrupuleux, religieux. Et c'est ce que vous ne feriez pas, surtout lorsqu'il s'agissait d'un de ces malheureux que vous étiez habitué à traiter avec une légèreté déplorable. Aussi avez-vous causé par là un irréparable malheur.

— Quel malheur ?

— Vous avez, par votre insouciance, fait enterrer un homme vivant.

— Moi !

— Vous. Il était en léthargie. Incapable de faire un mouvement, il pouvait se rendre compte de tout ce qui se disait, se faisant autour de lui. Vous entrâtes; vous soulevâtes sa couverture; vous mîtes la main sur son cœur, et sans plus ample examen, vous dites : « Il est mort. » Il entendit les lamentations des siens, il sentit qu'on précipitait à son ensevelissement; qu'on la clouait dans la bière; qu'on l'emportait; qu'on la descendait dans la fosse, qu'on la reconstruit de terre. Ce fut alors seulement que l'excès de l'épouvante lui rendit la force de crier. Mais on ne pouvait plus l'entendre.

— Ah ! c'est horrible !

— Horrible, en effet, repartit le Saint. Mais plus horribles encore les suites d'une autre omission dont vous étiez coutumier. Car, jeter un corps vivant à la fosse, si épouvantable que cela soit, ce n'est, en définitive, que hâter de quelques instants une dissolution inévitable; mais laisser volontairement tomber dans l'abîme de mort des âmes destinées à vivre éternellement ?.....

— Étais-je médecin des âmes ?

— Réponse qui rappelle celle de Cain, dit saint Pierre. Sans être médecin des âmes, vous saviez que, de même que le corps, l'âme est sujette à être malade et a, comme lui, besoin de médecin. Dès que vous aviez des motifs de croire que vous ne pourriez guérir le corps, votre devoir était de le déclarer, pour qu'on pût recourir à temps à l'assistance de celui qui a pour mission de travailler au salut de l'âme. C'était un devoir non seulement de charité, mais de justice, car sur qui le malade et ceux qui l'entouraient pouvaient-ils compter pour être éclairés sur la gravité de son état, sinon sur vous ? Que de fois, malheureusement, n'avez-vous pas négligé l'accomplissement de ce grand devoir ? Que de fois de pauvres âmes qui, averties du danger où elles étaient, eussent voulu se purifier avant de paraître devant Dieu, ne se sont-elles pas vues, par votre faute, arrêtées devant cette porte que je ne puis ouvrir à rien de souillé ?

— De grâce ! mon bienheureux juge, daignez vous mettre un moment à ma place ? Annoncer à un malade, ou simplement lui faire pressentir qu'il touche à l'instant fatal, n'est-ce pas lui causer une émotion capable de hâter le dénouement ?

— Et quand cela serait ? dit saint Pierre. Qu'est-ce qu'un moment de souffrance de moins à passer sur la terre, s'il peut servir à procurer un bonheur sans fin ? D'ailleurs, rien n'est moins certain que cet effet que vous semblez avoir redouté. Ne voit-on pas, au contraire, des malades à l'extrémité, après s'être déchargé la conscience du fardeau qui l'oppressait et avoir reçu le Pain de Vie, se sentir non seulement moralement, mais physiquement soulagés, et même revenir à la santé ? Le cas n'est pas si rare. Mais votre système, à vous, était d'affecter d'espérer contre toute espérance, de rassurer jusqu'au dernier moment, et ce n'était jamais que pour répondre à une question directe que vous vous décidiez à confesser votre impuissance à conjurer l'inévitable catastrophe. Et même, en pareil cas, vous cherchiez encore à donner le change. Vous souveniez-vous de cette femme qui, se débattant dans les affres de l'agonie, vous disait avec épouvante : « Je râle, je crois, docteur ! » — Râler, madame, répondites-vous : non : non : vous respirez un peu fort : voilà tout. Et cependant la malheureuse avait besoin plus que personne d'être éclairée sur son état, car elle était au moral bien plus malade encore qu'au physique, et peut-être eût-elle profité des courts moments qui lui restaient pour mettre ordre à sa conscience, si vous lui eussiez répondu autrement. Ce n'est pas, du reste, le seul fait de ce genre que vous avez à vous reprocher.

Et c'est ainsi, poursuivit le représentant du Souverain Juge, que vous avez compris les devoirs d'une profession qui, sans répondre de tous points à ce qu'on voudrait pouvoir attendre d'elle, est certainement une des plus nobles et a toujours été considérée par ceux qui l'exercent dignement, comme une sorte de sacerdoce. Vous l'avez choisie sans vocation; vous l'avez abordée sans préparation suffisante; vous l'avez pratiquée sans autre zèle que celui qu'on met à exercer un métier quelconque pour les profits qu'on en peut retirer et sans vous inquiéter si, en tenant la place d'un autre plus capable et plus dévoué, vous répondiez comme vous le deviez à la confiance mise en vous. Cette profession, qui vous offrait tant d'occasions d'exercer, sans grands sacrifices de votre part, la charité envers les pauvres, vous l'avez exercée à leurs dépens, en ne leur consacrant, quoique rétribué pour leur donner vos soins, qu'une attention distraite et le temps que vous ne trouviez pas à employer plus fructueusement auprès des favoris de la fortune. Partout où il y avait un profit à faire, vous couriez; on ne vous voyait nulle part où il y avait à montrer du dévouement. Vous avez indignement spéculé sur les alarmes des familles. Obéissant à un sentiment honteux, vous avez fait poursuivre et condamner des gens qui n'avaient d'autre tort que d'opérer par charité, sans diplôme, des guérisons qui, malgré votre diplôme, n'auraient jamais été opérées par vous. Par votre insouciance, quand il s'agissait de pauvres gens, vous avez fait enterrer un homme vivant. Plus souvent vous avez été cause, faute de les prévenir du danger qu'elles couraient, que des âmes se sont perdues !... Si vous avez cru sauver la vôtre, conclut saint Pierre, en remplissant de cette façon les grands devoirs de votre état, vous êtes cruellement trompé.

### Feuilleton du Propagateur des Bons Livres.

## LA VIE N'EST PAS LA VIE.

### HUITIÈME LETTRE.

CHER AMI,

La plus grande de toutes les erreurs est de croire que la vie d'ici-bas c'est la vie.

Le plus grand des malheurs est d'agir en conséquence.

Dans la bonne lettre que je viens de recevoir, tu me dis que ces deux vérités ne peuvent souffrir de discussion. Tu les confirmes, d'ailleurs, par un raisonnement péremptoire. « Plus l'homme s'occupe de ce monde, moins il s'occupe de l'autre. Moins l'homme s'occupe de l'autre monde, plus il s'éloigne de sa fin. Plus un être s'éloigne de sa fin, plus il devient coupable. Plus il devient coupable, plus il est malheureux. »

Si donc un siècle s'occupe exclusivement, ou peu s'en faut, des intérêts de ce monde, plus redoutable est l'avenir qu'il se prépare. Comme, dans l'histoire des peuples chrétiens, on ne trouve aucune époque qui, sous le rapport du débordement de la vie matérielle, ressemble aussi bien que le dix-neuvième siècle, à l'époque immédiatement antérieure au déluge, il était fort à propos

de signaler hautement une pareille ressemblance : jamais cri d'alarme ne fut mieux justifié.

Et moi, cher ami, j'ajoute avec tristesse : Telle est la fascination du monde actuel, que jamais cri d'alarme n'aura été moins écouté. Quoi qu'il en soit, ma consolation est de savoir que tu le prends au sérieux et que tu auras, je l'espère, un certain nombre d'imitateurs. Mais ta curiosité n'est pas satisfaite. Tu veux savoir pourquoi la vie d'ici-bas n'est pas la vie. Grave et belle question ! Je te remercie de me l'avoir adressée : sans délai nous allons en chercher la réponse.

Tu me demandes pourquoi la vie d'ici-bas n'est pas la vie, la vraie vie, la vie proprement dite, la vie telle que l'exige l'Épître de Dieu qui la donne et la nature de l'homme qui la reçoit. A mon tour, je te prie de me dire pourquoi l'enfant n'est pas l'homme, le ruisseau n'est pas le fleuve, le crépuscule du matin n'est pas la lumière du midi ? Ta réponse sera la mienne. La vie d'ici-bas n'est pas la vie, parce qu'elle n'a pas, ou n'a que très-imparfaitement, ce qui constitue la vie. Tu vas me comprendre.

L'œil est fait pour voir, l'oreille pour entendre. L'œil vit, quand il voit, quand il voit bien, quand il voit ce qu'il veut voir, quand il le voit autant qu'il le veut, quand il le voit sans fatigue. L'oreille vit, quand elle entend, quand elle entend bien, quand elle entend ce qu'elle veut entendre, quand elle l'entend autant qu'elle veut l'entendre, quand elle l'entend sans fatigue. Il en est de même des autres sens.

Quand l'œil ne voit plus qu'imparfaitement et avec peine, il est malade. Quand il cesse de voir, il est perdu : il est mort. Quand l'oreille n'entend plus qu'imparfaitement et avec peine, elle est malade. Quand elle cesse d'entendre, elle est perdue : elle est morte. De même encore des autres sens.

Si l'œil est fait pour voir, et l'oreille pour entendre, l'esprit est fait pour connaître, le cœur pour aimer, le corps pour agir. De là naissent la vie et la jouissance : vie et jouissance qui ne sont rien ou presque rien, sans la durée et la durée passible. Or, dans la vie d'ici-bas, rien de tout cela n'a lieu, ou n'a lieu que d'une manière fort incomplète.

S'agit-il de l'esprit ? Connaître la vérité est sa vie. La connaît-il ? De toutes les vérités, les plus certaines et les plus nécessaires sont, à coup sûr, les vérités religieuses. L'esprit de l'homme les connaît-il et jusqu'à quel point ? Sans doute il en a la certitude : mais l'intelligence ? Ecoute saint Paul : « Relativement aux vérités divines, nous connaissons, nous parlons comme des enfants. Nous ne voyons les choses que partiellement, en image et comme en énigme. » La lumière de la foi, ajoute saint Pierre, est une simple lampe qui luit dans un lieu obscur. » En d'autres termes : Pour nous, pauvres habitants de la terre, tout, dans l'ordre surnaturel est mystère.

Tu peux ajouter qu'il en est de même dans l'ordre de la nature. Tous les vrais savants en conviennent. Nous ne connaissons *le tout de rien*, pas même d'une mouche. Près de ce que nous ne savons pas, qu'est-ce que nous savons ? Que savons-nous de la mer et de ses abîmes ? De la terre et de ses entrailles ? Du firmament et des globes qui l'embellissent ? Que savons-nous du passé, du présent et de l'avenir ? Après des demi-siècles d'études, les plus laborieux et les mieux doués sont forcés de dire : Tout ce que je sais, c'est que je ne sais rien. Bossuet lui-même écrit : « Je ne connais rien de plus vil et de plus méprisable, parmi les hommes, que de se piquer de science. »

Et puis, ces miettes de science que nous nous flattons de posséder en histoire, en philosophie, en politique, en astronomie, en chimie, en géologie, en médecine, en arts libéraux et mécaniques, en agriculture en toutes choses, ne sont jamais pures. Comme l'or sortant de terre, elles sont toujours enveloppées d'une couche d'ignorance et même d'erreurs, dont nous ne parvenons presque jamais à les dégager complètement.

Cela est si vrai que le monde entier est livré aux disputes des savants, et ces disputes sont éternelles. On entend, sur les mêmes points, le oui et le non, tour à tour soutenus avec la même assurance. Tel système, telle découverte sont acclamés aujourd'hui, qui, demain, seront abandonnés et livrés au mépris.

Ce n'est pas tout. Si imparfaites et si faibles que soient ces parcelles de vérités, par combien de veilles, de fatigues et même de dépenses il faut les acquérir ! Aucun âge, aucune condition, aucun homme n'est exempt de ce pénible labeur. Dès qu'il s'éveille à la raison, l'enfant des rois, comme l'enfant du pauvre, est obligé de faire violence à ses jeunes instincts et de passer de longues heures et de longs mois pour apprendre à lire et à écrire.

Plus tard, jeunes garçons et jeunes filles seront arrachés aux douceurs de la vie de famille et condamnés, pour sept ou huit mortelles années, au casernement dans des collèges, dans des pensionnats, dans des ouvriers ou des ateliers. Pourquoi cette dure condition ? Pour apprendre un état, c'est-à-dire pour acquérir certaine habileté, certaine aptitude particulière : en d'autres termes, pour connaître les vérités nécessaires à leur existence sociale et même matérielle.

Sous peine de ne pas faire leur chemin et, comme on dit, de se rouiller et de s'encroûter, cette condition devra durer toujours. Travail pour apprendre, travail pour appliquer ce qui est appris, travail pour ne pas désapprendre.

Le fait est donc incontestable : dans son état présent, l'esprit de l'homme ne connaît pas la vérité, ou il ne la connaît que très-imparfaitement et au prix des plus pénibles efforts. Cependant l'esprit est fait pour connaître la vérité, comme l'œil pour voir la lumière, pleinement et sans fatigue. Il ne vit donc pas, ou il ne vit que d'une vie fort incomplète.

Pour l'esprit, la vie d'ici-bas n'est donc pas la vie.

Parlerons-nous du cœur ? Comme l'esprit est

fait pour connaître la vérité, le cœur est fait pour aimer le bien. Le bien de l'homme, c'est Dieu et sa loi. Sous peine d'être martyr d'innécessantes tortures, tel est le pôle vers lequel il doit incessamment graviter, l'objet qu'il doit atteindre, le trésor qu'il doit posséder.

Or, comme toi, cher ami, comme moi, tout fils d'Adam le sait : moins pénible est le travail de l'homme qui veut remonter le courant rapide d'un grand fleuve, ou de ses faibles mains soulever un poids écrasant, que le labeur d'un cœur qui veut constamment aimer ce qu'il doit aimer et comme il doit l'aimer.

Est-ce que ce pauvre cœur, dès qu'il a conscience de lui-même, n'est pas le théâtre de luttes intestines qui ne finiront que lorsqu'il aura cessé de battre ? Luttes cruelles qui le déclinent, qui le remplissent d'amertume et trop souvent le couvrent de honte ? Tous les siècles et tous les lieux ne l'ont-ils pas entendu, et ne l'entendent-ils pas encore s'écrier en gémissant : Malheureux que je suis, je ne comprend pas ce que je fais ! Le bien que je veux, je ne le fais pas ; et le mal que je fais, je le fais.

Mais je le suppose, à force de vigilance, il vitera tous les pièges semés sous ses pas. A force de courage, il ne se laissera ni entamer ni dégrader. Sa vie sera une paix, et non la paix ; car une foule d'inquiétudes viennent la troubler. Les dangers de ceux qu'il aime ne sont-ils pas ses dangers ; leurs blessures, ses blessures ; leurs douleurs, ses douleurs ? Voir sous ses yeux les êtres les plus chers souffrir, mourir, s'égarer, se corrompre et marcher dans un chemin qui ne peut aboutir qu'à des abîmes ; voir chaque jour outrager de sang-froid, blasphémer et haïr d'une haine infernale tout ce qu'il respecte et tout ce qu'il adore : est-ce là vivre ?

S'il sort de lui-même et veut se reposer dans quelques affections légitimes : que de déceptions il rencontre ! Que d'épines viennent ajouter à ses souffrances ! Les mauvais procédés, les inconstances, les ingratitude, les oppositions de caractère, les jalousies, les trahisons, les calomnies, les critiques injustes, les séparations, les revers de fortune, la rupture finale des liens les plus chers, semblent se donner rendez-vous pour lui préparer des supplices sans cesse renaissants. Je ne compte pas l'ennui, l'exaspérable ennui qui naît de tout, même du plaisir.

Ainsi, toujours des luttes, toujours des mécomptes, toujours des tristesses : telle est pour le cœur la vie d'ici-bas. Pourtant ce cœur est fait pour aimer d'un amour noble, tranquille et plénier. Il ne vit donc pas, ou il ne vit que d'une vie fort incomplète.

Pour le cœur la vie d'ici-bas n'est donc pas la vie.

Venons au corps. Vivre, pour le corps, c'est agir. Agir, c'est se mouvoir de soi-même. Se mouvoir, c'est mettre en exercice tous ses sens et tous ses organes, librement et sans douleur, autrement la vie n'est rien ou peu de chose. Or, mon cher ami, combien d'obstacles à ce mouvement normal de notre corps !

Passons sous silence la faiblesse naturelle de l'enfance et de la vieillesse. A ces deux extrémités de l'existence, le mouvement, réduit à l'état rudimentaire, est presque nul. Parlons seulement des obstacles qui, durant la période moyenne de la vie, enchaînent le mouvement, ou le rendent pénible et douloureux. Ces obstacles sont les maladies.

Dire que depuis le berceau jusqu'à la tombe, depuis les pieds jusqu'à la tête, le corps de l'homme est un théâtre de douleurs, ce n'est pas trop dire. Il ne serait guère plus difficile de compter les cheveux de sa tête, que les maladies auxquelles il est sujet. Comme un cortège d'ennemis implacables, ces maladies le suivent partout et partout le harcèlent. Nous avons les maladies de l'enfance, les maladies de l'adolescence, les maladies de la jeunesse, les maladies de l'âge mûr, les maladies de la vieillesse.

Toutefois, mon cher ami, la nomenclature de nos misères corporelles n'est pas finie. Aux maladies se joignent des besoins humiliants, innombrables, impérieux, toujours anciens et toujours nouveaux. Chaque jour : besoin de boire et de manger, besoin de repos et de sommeil, besoin de se vêtir et de se dévêtir, besoin de se coucher et de se lever, besoin de se chauffer et de se rafraîchir, besoin de se loger et de se défendre. Vouloir énumérer tous les besoins du corps, serait à n'en pas finir. De tout cela il résulte que l'homme, même le mieux portant, est un château branlant qu'il faut sans cesse étayer de toutes parts, sous peine de le voir tomber en ruines.

Pour subvenir à ses besoins, il faut que ce pauvre corps, quelquefois infirme ou malade, se livre à de durs travaux ; brave la pluie, le froid, les houx, la neige, les intempéries des saisons ; porte le poids de la chaleur et du jour ; se condamne aux occupations les plus basses dans des lieux malsains, ou dans les entrailles de la terre, au péril de sa santé et même de ses jours. Heureux encore si, au prix de tant de fatigues, il peut se promettre d'avoir toujours un grabat pour se reposer, un haillon pour se couvrir, et pour se nourrir, un morceau de pain trempé de ses sueurs et trop souvent de ses larmes.

Telle, et plus pénible encore, est pour le corps la vie d'ici-bas. Et, pourtant, ce corps est fait pour avoir la pleine possession de ses organes, les conserver et les mettre en jeu facilement et sans douleur. Il ne vit donc pas, ou il ne vit que d'une vie fort incomplète.

Pour le corps, la vie d'ici-bas n'est donc pas la vie.

Cet état tourmenté et malade de l'esprit, du cœur et du corps, exclut radicalement une condition essentielle de la vie : la jouissance. Nous le verrons dans ma prochaine lettre.

Tout à toi.

CREDIT PAROISSIAL

C. B. LANCTOT

268, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

VIN DE MESSE

Approuvé par Sa  
Grandeur Monseigneur  
de Montréal.

SAYS NOIRS,  
MÉRINOS  
ET  
SOUTANES  
SUR  
COMMANDE.



HUILE D'OLIVE

Pour les sanctuaires,

HUILE POUR TABLE.

AUBE  
PURIFICATOIRES

LAVABO

ET

LINGERIE

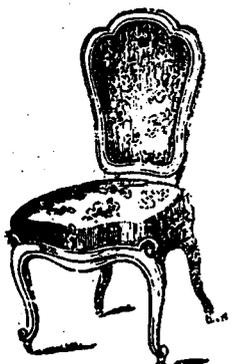
POUR

EGLISE.

Importation de Calices, Ciboures, Burettes, Ostensoirs, Chandeliers, Lampes, Encensoirs, Bénitiers, Fontaines à Baptême, Chasublerie, Orfèvrerie, Fleurs artificielles, Lustres à cristaux, Candélabres, Encens, Harmoniums, etc.

Fabrication de Statues religieuses en plâtre et carton-pierre, Décoration d'église, Vitraux, Chemin de la Croix, Transparents pour intérieur d'église, Peintures religieuses, Broderie, Chasublerie.

Spécialité : DRAPEAUX, BANNIÈRES, INSIGNES, Etc.



A. BELANGER

276 RUE NOTRE-DAME  
MONTREAL.

MEUBLES DE TOUS LES PRIX

ET DE

TOUS LES STYLES :

Ameublements de salon,

De chambre à coucher,

Bibliothèques,

Lits en fer,

Chaises en jonc et autres,

Lits à ressorts,

Matelas de toutes sortes,

Oreillers etc.

Notre Magasin renfermant toujours un assortiment complet et du dernier goût, à des prix très modérés, satisfait le public le plus exigeant.

Nous apportons également tous nos soins aux commandes que veulent bien nous donner Messieurs les membres du clergé.

MATHIEU & FRÈRE

MARCHANDS EN GROS

No. 83, RUE SAINT-JACQUES.

MM. MATHIEU & FRÈRE FONT SPÉCIALEMENT ET EXCLUSIVEMENT LE COMMERCE DES

Vins et celui de l'Huile d'Olive

Et ont constamment un choix excellent et varié de

Vins de messe, de Bordeaux, d'Espagne, d'Italie, etc.

A DES

PRIX MODÉRÉS.



AUX PULMONAIRES ET AUX DYSPEPTIQUES.

PHOSPHATES de BLÉ  
(PHILLIPS)

Tonique et reconstituant, fortement recommandé contre toutes maladies nerveuses, perte de sommeil, inactivité des fonctions intellectuelles et débilité générale.

HUILE DE FOIE DE MORUE

Aux PHOSPHATES de BLÉ (Phillips)

Approuvée et recommandée par la faculté. Depuis quatre années d'emploi dans la pratique ordinaire, tous les médecins lui donnent la préférence sur toutes les autres préparations et même sur l'huile pure : n'ayant aucun de leurs inconvénients, elle ne provoque aucune fatigue d'estomac, l'enfant le plus difficile et la jeune fille la plus délicate la prennent facilement.

LAIT DE MAGNESIE (Phillips)

Guérit promptement la dyspepsie, l'indigestion, le mal de tête, purifie l'haleine fétide et neutralise l'acidité de l'estomac.



RENOVATEUR PARISIEN DE LUBY.

Cette excellente préparation ramène les cheveux gris à leur couleur naturelle ; empêche et détruit les pellicules, empêche certainement les cheveux de tomber et donne une satisfaction complète à tous ceux qui s'en servent.

Ces préparations sont à vendre chez les pharmaciens.

R. J. DEVINS, agent en gros,  
Place du Palais de Justice, Montréal.

DRAPEAU & SAVIGNAC  
FERBLANTIERS, PLOMBIERS ET COUVREURS

120, GRANDE RUE SAINT-LAURENT.

Appareils à l'eau chaude pour  
Eglises,

Presbytères,

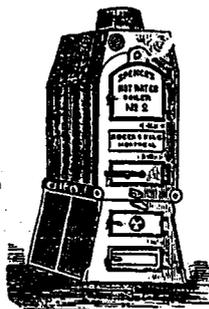
Couvents,

Maisons particulières,

Edifices publics ;

Conduits,

Tuyaux, etc., etc.



Couvertures en tous genres,

En tôle galvanisée,

En ardoise,

En fer blanc,

Pour églises ou édifices publics

Maisons privées.

Les ordres sont exécutés dans le plus bref délai, avec le plus grand soin et à des prix très modérés.

Parmi les travaux importants de cette nature faits par cette maison, nous pourrions citer ceux faits aux collèges de l'Assomption, de Sainte-Thérèse, de Hull, aux évêchés de Sherbrooke et de Trois-Rivières, à la Librairie Saint Joseph, etc., travaux qui ont donné la plus entière satisfaction.

LANTHIER & CIE.

271, RUE NOTRE-DAME

Chapeaux anglais, français et américains de tous les genres, de toutes les qualités. Modes les plus récentes, pour hommes et enfants. Spécialité de chapeaux pour le clergé ; chapeaux de soie romains et ordinaires, feutres durs et mous.

Pardessus imperméables. Parapluies des célèbres maisons de Martin, Sangster, etc. Pardessus et manteaux en tweed, en cachemire noir.

Nous espérons satisfaire à l'avenir, comme nous l'avons toujours fait par le passé, messieurs les membres du clergé qui daignent nous honorer de leur confiance.

LES  
TROIS SCAPULAIRES

OU

INSTRUCTION SUR LE SCAPULAIRE DE N. D. DU MONT-CARMEL,  
OU SCAPULAIRE NOIR,

LE SCAPULAIRE DE L'IMMACULEE CONCEPTION.

OU SCAPULAIRE BLEU,

ET LE

SCAPULAIRE DE LA PASSION,  
OU SCAPULAIRE ROUGE.

UN VOLUME IN-18— PRIX FRANCO..... 20 cts.

CADIEUX & DEROME, Editeurs-Propriétaires,

1603, rue Notre-Dame, Montréal.